

BILAN DE MI-PARCOURS

Montréal 

2021 À 2023

PLAN SOLIDARITÉ,
ÉQUITÉ ET INCLUSION
2021-2025



Tables des matières

Mots des directrices	4
Contexte	6
Introduction	7
Faits saillants	10
Bilan du Plan SEI 2021-2023	15
Échelle humaine — L'être humain au cœur de nos actions	15
Objectif 1 — Assurer un accès à une alimentation saine et lutter contre l'insécurité alimentaire	19
Objectif 2 — Assurer un accès à un logement abordable, accessible et salubre	20
Objectif 3 — Favoriser l'accès à l'information et à la connaissance	28
Objectif 4 — Simplifier le parcours des personnes dans les services publics	30
Objectif 5 — Atténuer les effets de la précarité de statut	31
Objectif 6 — Prévenir toutes les formes de discrimination	33
Objectif 7 — Lutter contre toutes les formes de violence	36
Échelle du quartier — Des quartiers vivants	44
Objectif 8 — Reconnaître et soutenir l'action des organismes communautaires, des instances de concertation, des regroupements et des acteurs de l'économie sociale	46
Objectif 9 — Déployer une offre de services dans les quartiers, en adéquation avec les besoins des populations	49
Objectif 10 — Favoriser les interactions positives au sein de l'ensemble de la population, de manière à améliorer la cohésion sociale	58
Objectif 11 — Stimuler l'engagement citoyen et renforcer une participation équitable de toute la population à la démocratie municipale	61
Objectif 12 — Renforcer la prévention et le sentiment de sécurité des personnes	67
Objectif 13 — Aménager le territoire selon une approche inclusive	78

Échelle de la métropole — Une métropole vibrante et rayonnante	80
Objectif 14 — Rehausser la performance de Montréal en matière d'intégration professionnelle et soutenir l'entrepreneurship	82
Objectif 15 — Renforcer la gouvernance régionale en matière de diversité et d'inclusion sociale	89
Objectif 16 — Renforcer le partage d'expertise en matière de diversité et d'inclusion avec les grandes villes du monde	92
Objectif 17 — Appuyer les orientations municipales sur des données probantes	94
Objectif 18 — Faire de la Ville de Montréal un acteur exemplaire en matière d'inclusion sociale	96
Objectif 19 — Rehausser l'efficacité des programmes de financement réduisant les inégalités sociales	110
Conclusion	113
Annexe 1 – Unités administratives et partenaires engagés dans le plan d'action	114

Mots des directrices



NADIA BASTIEN

Directrice générale adjointe - Qualité de vie par intérim

Direction générale



AGATHE LALANDE

Directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale par intérim

Il y a déjà plus de deux ans, la Ville de Montréal lançait son tout premier plan d'action intégré en matière de solidarité, d'équité et

d'inclusion sociale (Plan SEI, 2021-2025). Alors que le lancement du Plan SEI s'est fait dans l'ombre de la pandémie, qui a grandement touché tous les secteurs de la Ville, particulièrement le secteur social, la présente reddition de compte s'inscrit dans une période de renouveau, sous le signe de la résilience et l'adaptabilité.

Aujourd'hui, nous vous présentons fièrement ce bilan de mi-parcours qui expose les actions et les projets déployés depuis septembre 2021. Aligné sur la vision de la métropole du futur et sur les ambitions pour Montréal 2030, il met en lumière une ville en mouvance, qui se dirige vers des changements structurants en matière d'inclusion et de diversité. Étant donné les défis importants qui demeurent, ces actions s'appuient sur des partenariats solides et un écosystème dynamique pour rejoindre les communautés, dans une optique intersectionnelle.

D'ici 2025, la Ville poursuivra l'optimisation de ses programmes et de ses pratiques pour bien jouer son rôle de catalyseur et d'acteur de proximité, en complémentarité avec ses partenaires institutionnels et communautaires. Des initiatives mobilisatrices et innovantes, telles que les Quartiers inclusifs et résilients (QIR), le Chantier en accessibilité universelle et le budget participatif, entre autres, agiront comme d'importants leviers pour un développement inclusif, ancré dans les besoins des communautés. Le principe d'équité territoriale, l'indice d'équité des milieux de vie ainsi que l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) guideront les actions pour réduire les inégalités et les discriminations.



CONTEXTE

En septembre 2021, la Ville de Montréal adoptait le [Plan d'action solidarité, équité et diversité 2021-2025](#) (Plan SEI), son tout premier plan d'action intégré en matière de développement social. Ce document concrétise la vision d'une métropole inclusive projetée à l'horizon 2030, exposée dans la [planification stratégique de la Ville](#), qui se décline tant à l'échelle de l'être humain qu'à l'échelle des quartiers et de la métropole. Ainsi, le Plan SEI comporte plus de 70 actions et intègre tous les champs d'intervention municipaux en matière de développement social. Il se veut un véritable outil pour assurer une plus grande inclusion sociale au sein de la population montréalaise. Les interventions proposées répondent à cinq grandes ambitions, et elles sont à la fois cohérentes et complémentaires avec les actions menées par tout un écosystème de partenaires sur lesquels la Ville peut compter pour atteindre ses objectifs de lutte contre les inégalités sociales.

INTRODUCTION DU BILAN

Ce bilan de mi-parcours du Plan SEI 2021-2025 s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue; il permettra de mesurer les répercussions des actions entreprises afin de comprendre les avancées ainsi que les défis qui demeurent pour favoriser l'inclusion de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais. La Ville adopte ainsi une perspective agile, celle d'une organisation apprenante et à l'écoute de son écosystème. De la même façon, tenant compte de la nature évolutive des enjeux de développement social ainsi que des programmes et initiatives concernés, certaines actions prévues dans le plan ont évolué, alors que d'autres ont été remplacées.

Ce bilan s'appuie sur des données à la fois quantitatives et qualitatives, et il est le fruit de la participation des différents services municipaux engagés dans le déploiement du plan d'action et, par extension, de leurs partenaires dans la mise en œuvre (voir la liste en annexe). Des témoignages d'organismes, de membres des communautés et de partenaires attestent des effets des actions mises en place.

Les prochaines pages présentent les faits saillants et un aperçu des actions déployées entre septembre 2021 et septembre 2023, en fonction des objectifs et des échelles d'intervention du plan stratégique Montréal 2030 : l'humain, le quartier et la métropole.

Avec l'adoption de son Plan SEI en 2021, la Ville de Montréal s'engageait autour de cinq grandes ambitions :

1



Un accès à des services de qualité et de proximité sans égard à son statut ou à ses conditions;

2



Une réponse à ses besoins de base en matière d'alimentation et de logement;

3



Une population qui peut s'appropriier les espaces publics et s'y épanouir;

4



Une ville exemplaire qui agit de manière cohérente et transversale contre toutes les formes de discrimination systémique;

5



Des personnes qui peuvent contribuer pleinement à la vie économique en fonction de leur formation et de leurs aspirations.

Cinq grandes ambitions

Faits saillants

1 — Échelle humaine

L'ÊTRE HUMAIN AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Lancement d'un **appel de projets régionaux pour lutter contre l'insécurité alimentaire**, en collaboration avec la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal.

Mise sur pied du **chantier Montréal abordable** pour accélérer la construction et la préservation de logements abordables.

Bonification de l'**offre d'hébergement d'urgence** existante à Montréal pour les personnes en situation d'itinérance, en collaboration avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Adoption d'une **tarification sociale du transport en commun** visant les étudiants et étudiantes, les enfants de moins de 11 ans et les personnes de 65 ans et plus.

Développement du **Chantier en accessibilité universelle**, selon une gouvernance participative intégrant des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Lancement de la **campagne de sensibilisation « Le harcèlement de rue, c'est non. Témoins, agissons »**, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et la Société de transport de Montréal (STM).

2 — Échelle du quartier

DES QUARTIERS VIVANTS

Mise en œuvre de la **Politique montréalaise pour l'action communautaire**, qui vise à reconnaître, soutenir et valoriser l'action communautaire.

Déploiement de l'initiative **Quartiers inclusifs et résilients (QIR) 2030**, une approche territoriale visant à renforcer la cohérence et la portée de l'intervention municipale dans les quartiers cumulant les vulnérabilités.

Mise en œuvre de la **Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones**.

Investissement de **12,5 M\$ (2023-2025)** dans les dossiers de l'**itinérance** et de la **cohabitation dans l'espace public**.

Reconduction du **budget participatif**, qui passe de **10 M\$ à 25 M\$** pour sa deuxième édition.

Investissement de **42 M\$ sur trois ans en sécurité urbaine** via Prévention Montréal.

Déploiement de l'**Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS)**.

3 — Échelle de la métropole

UNE MÉTROPOLE VIBRANTE ET RAYONNANTE

Octroi de contributions financières à **plus de 550 organismes en développement social**, totalisant **32 M\$** en 2022.

Déploiement de la deuxième édition de **Montréal inclusive au travail**, une initiative favorisant l'intégration professionnelle des personnes immigrantes.

Mise sur pied du Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal (CoSSUM), une **structure de gouvernance régionale en matière de sécurité urbaine** coordonnée conjointement avec le ministère de la Sécurité publique.

Création de l'**indice d'équité des milieux de vie**, qui permet de cartographier les milieux urbains cumulant des vulnérabilités et de faciliter la priorisation et la convergence des investissements municipaux.

Déploiement du projet **Pour une ville ADS+**, qui vise à pérenniser l'ADS+ dans les pratiques de la Ville.

Échelle humaine

L'ÊTRE HUMAIN AU CŒUR DE NOS ACTIONS



La Ville de Montréal place l'humain au centre de ses priorités en offrant une meilleure réponse aux besoins de base des personnes, en assurant un accès universel et équitable aux services publics, et en favorisant l'inclusion de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais.

POPOTES *ROULANTES*

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
HUGUETTE ROY

AU NOM DE
POPOTES MONTRÉAL,
L'ASSOCIATION DES POPOTES
ROULANTES DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN



UN PARTENARIAT *QUI PORTE FRUIT*

« Notre mission à Popotes Montréal, c'est de nous assurer que toute personne en perte d'autonomie ait accès à une alimentation saine. On s'efforce d'offrir des services qui correspondent aux besoins de chacun. Actuellement, pour répondre à la demande, on prépare près de 1 200 repas chaque semaine qui sont livrés à domicile. À cela s'ajoute la préparation d'autant de plats congelés.

Depuis près de 10 ans, des plats en purée ou de texture modifiée de la compagnie Campbells étaient offerts. La pandémie est venue changer bien des choses. Il est devenu quasi impossible d'avoir ce produit maintenant, au grand désarroi des clients.

Heureusement, avec le soutien financier de la Ville de Montréal, un projet de partenariat est envisagé avec la coordination des services alimentaires de l'hôpital Notre-Dame pour la préparation et l'approvisionnement de plats en purée. C'est une collaboration tout simplement géniale. Non seulement elle nous donne la possibilité d'offrir des purées variées et de qualité, mais surtout nous assure un approvisionnement facile. L'hôpital Notre-Dame a toutes les infrastructures et les installations nécessaires pour nous faciliter la tâche. C'est sans contredit un bel ajout à notre offre de services actuelle et avec un effet significatif pour les personnes luttant contre la dysphagie ou se remettant d'un AVC.

EN PHOTO À GAUCHE :

HUGUETTE ROY
DIRECTRICE,

POPOTES MONTRÉAL,
l'Association des popotes roulantes
du Montréal métropolitain

La possibilité pour les personnes d'acheter ce qu'elles veulent et ce dont elles ont besoin est essentielle. Parmi nos bénéficiaires, beaucoup ont des intolérances, des allergies ou des restrictions alimentaires, on doit en tenir compte. On essaie de répondre au mieux à leurs besoins.

LE PARTENARIAT AVEC L'HÔPITAL NOTRE-DAME EST UNE BELLE PREUVE DE NOS EFFORTS POUR ASSURER LA QUALITÉ DE VIE DE NOS USAGERS, ET SURTOUT UNE BONNE ALIMENTATION.

En général, nos bénéficiaires sont largement satisfaits.

Récemment, un d'entre eux, assez difficile et critique par rapport aux repas, a changé d'attitude après avoir reçu des repas personnalisés à la suite d'une chirurgie qu'il a subie. Pour exprimer sa gratitude, il a offert à la cuisinière un livre de recettes et une bande dessinée au livreur, tout en laissant un long message de remerciement pour toute l'équipe.

Depuis mon entrée en fonction en juillet 1998, les progrès réalisés ont été remarquables. Ce qui me fait ressentir une immense fierté à ce jour, c'est d'avoir joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'organisme jusqu'à sa reconnaissance en tant que leader du soutien à domicile. »



Objectif 1

ASSURER UN ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAIN ET LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1.1 Soutenir des projets qui offrent une réponse adéquate en matière d'alimentation urbaine et de sécurité alimentaire

- Grâce à une collaboration entre la Ville et la Direction régionale de santé publique (DRSP), un appel de projets conjoint a été lancé afin de lutter contre l'insécurité alimentaire.
- La Ville a lancé des initiatives qui maximiseront les résultats des efforts et amélioreront la coordination. Par exemple, un comité interservices stimule l'innovation dans certains dossiers transversaux en matière d'alimentation et contribue aux arrimages nécessaires, dans le respect des visées du plan stratégique Montréal 2030 :
 - Tendre vers l'élimination de la faim et améliorer l'accès à des aliments abordables et nutritifs sur l'ensemble du territoire;
 - Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire.

En quelques chiffres :

1,5 M\$

octroyé par la Ville pour lutter contre l'insécurité alimentaire en 2022.

16 projets

financés, qui rejoignent plus de 579 000 personnes.

7 services

de la Ville travaillant à l'atteinte des résultats souhaités.

Objectif 2

ASSURER UN ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE, ACCESSIBLE ET SALUBRE

UNE VÉRITABLE CRISE DU LOGEMENT À MONTRÉAL

Depuis les dernières années, la crise du logement s'accroît à Montréal. Les données récentes, colligées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), témoignent d'un taux d'inoccupation avoisinant un creux moyen historique, soit 2 %, voire 1 % pour les appartements considérés comme abordables. À cela s'ajoute une hausse significative des prix des loyers : entre 2021 et 2022, la variation du loyer moyen à Montréal a été la plus forte en 20 ans (+5,4 %). La hausse atteint même 14,5 % pour les logements accueillant de nouveaux locataires (c'est-à-dire les logements mis en location dans la dernière année). Les personnes à faible revenu sont particulièrement affectées par cette crise : sur l'île de Montréal, 71 % d'entre elles consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement.

Montréal compte une proportion importante de locataires (près de 65 %), qui se reflète dans la composition de son parc de logements (64 % de logements locatifs). En plus de la construction de logements neufs, le maintien en bon état du parc existant, en particulier les logements abordables, est essentiel pour augmenter l'offre globale, notamment pour les populations les plus vulnérables.

2.1 Mobiliser l'ensemble des pouvoirs et des programmes d'habitation pour répondre aux besoins des personnes et ménages vulnérables

En réponse à la crise immobilière, la Ville est intervenue à différentes échelles :

- Elle a fait des investissements massifs pour assurer le développement du parc de logements sociaux et abordables, notamment via le plan décennal d'investissement, où elle prévoit consacrer 600 M\$ à l'acquisition d'immeubles à cette fin.
- Elle a mis sur pied le **chantier Montréal abordable** (2023), qui mobilise une dizaine d'organisations montréalaises reconnues pour leur expertise dans les secteurs de l'immobilier, du financement et de l'économie sociale, afin de déterminer et de mettre en œuvre des solutions innovantes en matière de financement, de gestion foncière et de réglementation de façon à préserver et développer le parc de logements abordables par des projets concrets.
- Elle a bonifié les programmes de rénovation lorsque les bâtiments concernés sont des coopératives ou des OSBL d'habitation.
- La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a procédé à la rénovation de bâtiments.

De nombreuses actions en matière d'habitation ont contribué à répondre aux besoins particuliers des citoyens et citoyennes, par exemple :

- Le **Programme d'adaptation de domicile de Montréal (PADM)**, qui offre une subvention aux propriétaires de logements occupés par une ou plusieurs personnes en situation de handicap, a été révisé. Les montants des subventions ont été augmentés et des travaux d'adaptation de moindre ampleur sont maintenant permis.

En quelques chiffres :

490 logements rénovés grâce à une subvention du programme Réno logement abordable, totalisant près de **4 M\$** de subventions.

168 logements dans des bâtiments barricadés (démolition-reconstruction) pour un total de **7,5 M\$** et de **26 logements** dans des bâtiments occupés.

307 logements adaptés à l'aide d'un financement du PADM, pour un total de **6,9 M\$**.

2.2 Susciter des réponses adéquates dans le continuum hébergement-logement destiné aux clientèles particulièrement vulnérables, notamment les personnes en situation d'itinérance, les personnes migrantes et les femmes victimes de violence conjugale

Le **Plan concerté montréalais en itinérance (PCMI)**, qui regroupe des partenaires gouvernementaux, municipaux et communautaires engagés dans le dossier de l'itinérance à Montréal, propose des cibles différenciées pour les hommes, les femmes, les jeunes et les Autochtones en situation d'itinérance. Des ressources spécifiques sont développées afin de mieux répondre à leurs besoins.

- Des projets de logements sont financés pour favoriser la stabilité résidentielle de clientèles en situation ou à risque d'itinérance, dont les jeunes des centres jeunesse, les personnes âgées judiciairisées et les personnes autochtones, incluant des unités réservées exclusivement aux femmes. Par exemple :

- Dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – volet grandes villes du gouvernement fédéral, la Ville a soutenu la création de la Maison Akhwà:tsire, de l'organisme Projets autochtones du Québec (PAQ). Ce projet culturellement sécuritaire comprend 18 chambres pouvant accueillir jusqu'à 22 femmes et hommes autochtones, dont 6 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un programme de gestion de la consommation d'alcool est également offert.
- En collaboration avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, la Ville a bonifié l'offre existante d'hébergement d'urgence à Montréal en proposant des locaux potentiels pour le développement de nouvelles ressources.
 - De nouvelles places d'urgence sont maintenant offertes dans des secteurs auparavant dépourvus de tels services, car le phénomène de l'itinérance augmente sur ces territoires.
 - Des mesures d'urgence lors des périodes de grands froids ont été mises en place en collaboration avec le Centre de sécurité civile de Montréal : une ou deux haltes chaleur sont ouvertes lors du déclenchement de la mesure.
- La Ville a acquis des maisons de chambres en vue de protéger de façon pérenne leur vocation et l'abordabilité des unités.

En quelques chiffres :

27 projets de logements financés afin de favoriser la stabilité résidentielle de clientèles en situation ou à risque d'itinérance, pour un total de **598 unités**, dont **30 %** réservées exclusivement aux femmes.

1 636 places d'urgence ouvertes dans des secteurs auparavant dépourvus de tels services.

71 unités acquises de **4 maisons de chambres** et de **1 conciergerie**.

LE REFUGE *DE NUIT*

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
MARINA BOULOS-WINTON

AU NOM DE
CHEZ DORIS



EN PHOTO À GAUCHE:
MARINA BOULOS-WINTON
DIRECTRICE GÉNÉRALE,
CHEZ DORIS

SOLUTION DE LOGEMENT *POUR FEMMES EN ITINÉRANCE*

«Le refuge de nuit est un lieu où les femmes en situation d'itinérance peuvent dormir.

La création d'un refuge de nuit a été motivée par l'augmentation de l'itinérance constatée à partir de 2017, alors que nous n'étions qu'un refuge de jour... C'est la Ville de Montréal qui était le premier à proposer de financer partiellement ce projet. De nombreuses femmes, y compris des femmes autochtones, des minorités visibles ainsi que des réfugiées, fréquentent notre refuge. Nous accueillons aussi des personnes de diversité de genres.

Les principaux défis auxquels nous sommes confrontés sont le manque de main-d'œuvre et la violence envers les femmes. Les femmes en situation de vulnérabilité sont souvent victimes de crimes. **L'ouverture du refuge de nuit était une grande réalisation. C'est sûr qu'on sauve des vies.**



JE DIRAIS QUE LA MOITIÉ DE NOS CLIENTES ONT CONNU L'ITINÉRANCE PENDANT PLUS D'UN AN, DONC DISPOSER D'UN LOGEMENT SÉCURITAIRE A UN TRÈS GRAND IMPACT SUR LA SANTÉ MENTALE ET LA SANTÉ PHYSIQUE DES FEMMES.

Nous sommes le seul refuge pour les femmes qui acceptent les animaux de compagnie. De plus, nous réunissons également des femmes qui étaient autrefois sans abri et qui ont trouvé un logement, avec leurs enfants qui sont sous la garde de la Protection de la jeunesse.

Non seulement la Ville de Montréal est un partenaire financier, mais nous transmettons quotidiennement des statistiques concernant le taux d'occupation. Ainsi, la Ville peut évaluer s'il existe une forte demande pour d'autres refuges temporaires, ce qui nous soulage énormément. De plus, **la Ville collabore conjointement avec nous et d'autres refuges pour élaborer des solutions en matière de logement.**

Nous visons à devenir l'employeur privilégié de ceux et celles qui désirent s'engager auprès des femmes vulnérables et soutenir notre mission. Nous ajustons en permanence nos services afin de répondre aux besoins les plus urgents, tout en reconnaissant qu'il est nécessaire d'apporter des améliorations à notre structure. »

2.3 Consolider les interventions d'aide d'urgence aux ménages sans logis

- La Table des partenaires de l'Opération 1^{er} juillet poursuit ses actions. Elle regroupe une trentaine de représentants et représentantes d'organisations publiques, privées et communautaires du domaine de l'habitation.
 - Une campagne de communication et de sensibilisation des acteurs du réseau de la santé sur l'Opération 1^{er} juillet a lieu annuellement afin de faire connaître l'aide offerte par la Ville aux ménages admissibles et de diriger les personnes en difficulté vers les ressources disponibles.
 - Les ménages n'ayant pu trouver un logement sont hébergés temporairement.
- La Ville apporte également un soutien aux populations particulièrement à risque de se retrouver sans logis.
 - À titre d'exemple, le Projet Passerelle, déployé en partenariat avec la Mission Old Brewery, a permis d'offrir un accompagnement à 18 ménages très vulnérables dans leur recherche de logement afin d'éviter qu'ils basculent en situation d'itinérance.

En quelques chiffres :

235 ménages

à risque de se retrouver sans logis en 2023 accompagnés (288 ménages en 2022).

76 ménages

hébergés en 2023 (58 ménages en 2022).

Objectif 3

FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA CONNAISSANCE

3.1 Déployer la Stratégie d'inclusivité numérique

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour favoriser l'inclusivité numérique pour l'ensemble des Montréalaises et Montréalais.

- La population profite d'un service d'appui continu dans le réseau des 45 bibliothèques municipales :
 - Du matériel informatique (ordinateurs, tablettes) connecté à Internet est mis à la disposition des usagers et usagères.
 - Le personnel des bibliothèques peut les guider, au besoin, dans l'utilisation du matériel informatique.
- Des haltes-connexion et des bornes WiFi ont été installées dans la ville afin d'offrir à la population montréalaise une connexion Internet gratuite et simple d'utilisation.

En quelques chiffres :

15 haltes-connections

mises en place par la Ville dans **8 arrondissements**, au plus fort de la pandémie de la Covid-19, soit dans des lieux sécuritaires et ouverts au public permettant à la population d'accéder à Internet.

3.2 Déployer l'axe d'inclusion du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville, en facilitant les interactions, les échanges et les partages en français au sein de la population montréalaise par l'application des principes de l'interculturalisme

La Ville de Montréal a mis en branle des projets de valorisation de la langue française avec des partenaires tels que l'Université de Montréal, le cégep Marie-Victorin et le Centre d'action bénévole de Montréal, ou encore l'Union des municipalités du Québec.

- Le projet Marquage, dans le quartier Parc-Extension, valorise la langue française à travers la création de 12 œuvres collectives produites par les résidentes et résidents allophones et francophones autour d'activités de conversation et d'apprentissage du français.

6 projets

de valorisation de la langue française déployés.

Plus de 600

personnes et familles immigrantes rejointes.

Objectif 4

SIMPLIFIER LE PARCOURS DES PERSONNES DANS LES SERVICES PUBLICS

4.1 Créer la Station nouveau départ, un lieu regroupant une offre complète de services publics à l'intention des personnes nouvellement arrivées

La Station nouveau départ ouvrira ses portes en 2024 au centre-ville de Montréal. Cet espace sécuritaire et inclusif permettra l'accès, en un seul lieu, aux services municipaux et provinciaux pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées. Le développement de cette offre de services intégrée est en cours, en collaboration avec Services Québec et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

4.2 Mettre en place une tarification sociale des services publics (transport collectifs)

Pour encourager les déplacements en transports collectifs, plusieurs mesures financières favorisant l'accès de groupes particuliers ont été instaurées :

- Un rabais de 40 % est offert aux personnes de 18 ans et plus qui étudient à temps plein.
- Les enfants de 11 ans et moins qui sont accompagnés voyagent gratuitement.
- Les personnes âgées de plus de 65 ans et plus voyagent elles aussi gratuitement.

4.3 Intégrer une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre des stratégies de diffusion de la culture et d'accès à la culture

- Une nouvelle vision de développement des maisons de la culture a été lancée pour la période 2022-2030, qui remet les citoyennes et les citoyens au cœur des actions. Elle comporte notamment une orientation axée sur l'inclusion et l'équité, afin de rejoindre prioritairement les personnes les plus éloignées de la culture. Cette vision s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des arrondissements.

- Au MEM – Centre des mémoires montréalaises, l'élaboration des espaces et des contenus a été inspirée par les commentaires collectés lors des consultations d'un comité citoyen et de son sous-comité des groupes marginalisés.
- La Ville a mis sur pied une politique d'accessibilité.

Objectif 5

ATTÉNUER LES EFFETS DE LA PRÉCARITÉ DE STATUT

5.1 Favoriser l'accès aux services municipaux pour l'ensemble des résidentes et résidents du territoire

- En accord avec la Politique d'accès aux services municipaux sans peur, un plus grand nombre de cartes municipales ont été émises pour permettre aux personnes migrantes à statut précaire, demandeuses d'asile ou sans statut d'immigration d'accéder sans discrimination à tous les services municipaux (dont les bibliothèques, les services liés aux sports, à la culture et aux loisirs, ainsi que les camps de jour), indépendamment de leur statut d'immigration.
- Le personnel municipal a été formé aux réalités des personnes migrantes à statut précaire et sans statut d'immigration.
- Des projets en appui aux personnes migrantes à statut précaire ont été financés.

Objectif 6

PRÉVENIR TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

- 6.1** Concevoir et déployer des actions afin de lutter contre le racisme, pour et avec la communauté
- L'Ombudsman de Montréal (OdM) a mené plusieurs actions concrètes afin de clarifier et de bien communiquer à la population le processus de plainte en matière de racisme et de discrimination.
 - Les données liées aux plaintes sont maintenant analysées par quartier plutôt que par arrondissement, ce qui permet de déterminer quelles populations ont le plus besoin de l'ombudsman.
 - Une tournée des organismes communautaires a été effectuée pour rejoindre les populations exclues.
 - Le formulaire de plainte a fait l'objet d'une refonte, et un nouveau site Web, plus inclusif et engageant, a été créé.
 - Toute l'équipe de l'OdM a été formée afin d'être en mesure de réaliser des enquêtes en matière de discrimination et d'appliquer l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+). Les formations ont été offertes par une experte qui a mis sur pied la section Discrimination du Défenseur des droits (France) et par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).
 - La Ville multiplie les espaces de dialogue afin de favoriser l'émergence d'idées novatrices.
 - Afin d'améliorer ses pratiques comme employeur, elle reconnaît les réseaux de membres du personnel et collabore avec eux dans les travaux de sensibilisation et de transformation des pratiques organisationnelles. Plusieurs regroupements issus de la diversité existent depuis 2021 au sein de la Ville, dont le regroupement des employées et employés noirs et afro-descendants, qui a contribué à l'organisation du Mois de l'histoire des Noirs 2023; le regroupement solidarité LGBTQ2+ et des personnes alliées; et divers regroupements et réseaux au sein du SPVM.

En quelques chiffres :

2 155 cartes

municipales émises à des personnes migrantes à statut précaire en 2022, grâce à un partenariat avec **Médecins du monde**.

6 séances

de formation offertes à plus de **500 agents et agentes du SPVM** sur les réalités et les parcours des personnes migrantes à statut précaire et sans statut d'immigration.

150 travailleuses

et travailleuses des milieux municipal et communautaire formées en lien avec la Politique d'accès sans peur.

475 000 \$

octroyés pour financer des projets en appui aux personnes migrantes à statut précaire, dont les suivants :

- Orientation et services en santé (physique et psychosociale) : plus de 9 000 personnes accompagnées depuis 2021, dont 70 % de femmes;
- Accompagnement de personnes migrantes à statut précaire ou sans statut victimes ou témoins d'actes criminels ou d'abus, par la Cellule d'intervention et de protection du CAVAC de Montréal : 111 personnes immigrantes dirigées vers la Cellule, dont 42 % de personnes demandeuses d'asile et 16 % de personnes sans statut;
- Services juridiques et d'accès à la justice (référence) : accompagnement de 750 personnes en matière de droit du travail.

- La Commission de la sécurité publique (CSP) de Montréal a tenu une consultation publique en vue de la dotation du poste de cheffe ou de chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

6.2 Développer et mettre en œuvre des initiatives de lutte contre les discriminations, pour et avec la communauté

- La Ville a mis en œuvre un chantier d'amélioration de ses pratiques en accessibilité universelle (Chantier AU).
 - La gouvernance du chantier est participative, intégrant des personnes ayant une limitation fonctionnelle, des représentants et représentantes de services centraux et d'arrondissements, des partenaires et des spécialistes.
 - Le processus prévoit une recension des meilleures pratiques au Canada et ailleurs, une évaluation des plans d'action de la Ville en accessibilité universelle et un diagnostic organisationnel sur le niveau d'intégration de l'accessibilité universelle à la Ville.
 - Les recommandations faites à la Ville seront définies de façon concertée.
 - Les résultats du Chantier AU seront diffusés dans tous les services et arrondissements par une centaine de gestionnaires.
 - La planification du futur plan d'action (2024-2030), qui vise l'intégration des recommandations du Chantier AU, est en cours.

En quelques chiffres :

146 personnes

(dont 5 personnes élues et 29 personnes représentant 24 organismes) ont participé, pour le diagnostic, à 18 groupes de discussion et à 9 entrevues.

4 258 membres

du personnel de la Ville ont participé à un sondage en ligne.

3 ateliers

de travail rassemblant 23 membres des comités du Chantier AU.

2 ateliers

d'établissement des recommandations, rassemblant des personnes de tous les services et arrondissements.

360 personnes

ont participé à l'événement de mi-parours visant à prendre connaissance de l'avancement du Chantier AU.

Objectif 7

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE

Fermelement engagée dans la prévention de la criminalité et la lutte contre l'insécurité, la Ville de Montréal a bonifié son budget consacré à la prévention de la violence auprès des jeunes et à la sécurité urbaine, pour un investissement total de 5 M\$, soit quatre fois plus que les années antérieures.

7.1

Consolider le programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes, notamment dans les quartiers présentant des facteurs de risque élevés

La révision des programmes visant la prévention de la violence et la lutte contre l'insécurité a été complétée, en vue d'accroître les effets des actions menées pour contrer ces phénomènes à Montréal.

- Le programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes a été finalisé.
- Un nouveau programme « par et pour les jeunes » a été lancé, intégrant la dimension des droits et celle de l'équité. Les projets retenus permettent aux jeunes de concevoir et de mettre en œuvre dans leur quartier des activités concrètes afin de prévenir la violence.
- La Ville a procédé au lancement du nouveau programme Prévention Montréal (voir la section 12.1).

En quelques chiffres :

Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes :

121 projets

en sécurité urbaine et en prévention de la violence, déployés dans les **19 arrondissements**.

Programme « par et pour les jeunes » :

3 M\$

d'investissements.

52 projets

financés.

PAR ET POUR LES JEUNES

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
SENDY-LOO EMMANUEL ET
LOUKA EMMANUEL - LAPOINTE

AU NOM DE
L'ORGANISATION WECAN ET
PAR ET POUR LES JEUNES



EN PHOTO À GAUCHE:

SENDY-LOO EMMANUELLE
CANDIDATE AU DOCTORAT,
FONDATRICE ET PRÉSIDENTE
DE L'ORGANISATION WECAN

LOUKA EMMANUEL - LAPOINTE
ÉTUDIANT ARTISTE

L'ART AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION

Sendy-Loo stipule que : « Chez WECAN, nous collaborons avec des artistes afrodescendant.es pour les accompagner, les initier, les développer, et les professionnaliser, leur permettant ainsi de gagner confiance en eux et de réussir dans leur domaine artistique. Notre mission est de soutenir et d'encourager la diversité des initiatives artistiques et culturelles au sein de la communauté entrepreneuriale artistique afrodescendante.

En tant qu'être humain.e.s, nous partageons une même race et notre diversité est notre force. Nous cherchons à explorer les multiples façons de communiquer. Notre choix s'est porté sur l'art comme vecteur de communication, dans le but de promouvoir un meilleur vivre-ensemble.

Notre expertise se concentre sur la communauté afro-descendante, où nous avons constaté un manque flagrant de représentativité dans le milieu artistique.



LE PROJET "PAR ET POUR LES JEUNES" A POUR AMBITION DE FAIRE DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DE L'AUTISME À TRAVERS L'ART.

Pour ce faire, nous avons réuni huit artistes et quatre jeunes, formant ainsi quatre binômes artistiques. L'objectif est de créer des œuvres d'art inspirées par le regard des jeunes sur leur propre autisme. Chaque artiste réalise une œuvre en collaboration avec le jeune et une œuvre individuelle, fruit des interactions qu'elles et ils ont eues avec les jeunes.

Le processus de création a été capté afin de créer un documentaire, en plus de l'exposition prévue au Conseil des arts de Montréal et du vernissage. Les vidéos seront diffusées dans le cadre de festivals, le milieu éducatif et d'autres projets culturels.

Au cœur de ce projet, deux aspirations se dessinent. **Tout d'abord, sensibiliser le public face à la diversité de l'autisme, un sujet encore trop souvent tabou. Ensuite, susciter des réflexions au sein de la communauté afro-descendante.**

Nous avons mené des entretiens avec quatre jeunes présentant différents profils.

Par exemple: Un autre jeune non verbal a soulevé la question de la communication à travers l'art. Sa mère a découvert son don pour la peinture grâce à ses interactions avec un artiste, soulignant que la communication verbale n'était pas la méthode d'interaction principale.

L'accent a été mis sur le développement de ses autres sens, révélant un talent ignoré puisqu'il n'avait pas suivi de cours d'arts plastiques à l'école. Ainsi, il a développé ses compétences sensorielles au lieu de se concentrer sur la communication verbale ».

Louka ajoute : « Chaque étape du projet, que ce soit la création artistique ou les entretiens avec les jeunes et les artistes, montre une évolution et un cheminement. Je pense que cela offre une grande visibilité sur l'autisme pour les personnes de la diversité capacitaire ».

Sendy-Loo poursuit : « L'autisme présente une diversité, et c'est ce que nous souhaitons démontrer. La Ville de Montréal nous offre une plateforme pour en discuter et sensibiliser les gens ».

Le soutien de la Ville nous permet d'aborder les défis auxquels sont confrontées les personnes autistes et de proposer des solutions et des approches pour favoriser l'inclusivité.

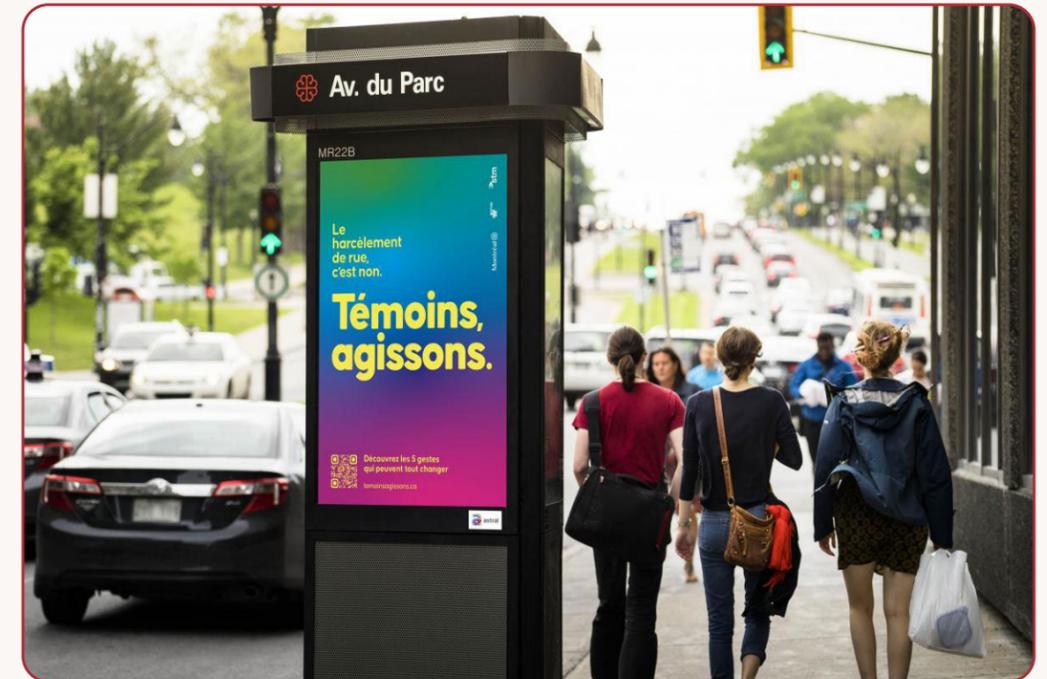
ON PARLE DE DIVERSITÉ PARCE QU'ON EST TOUS ET TOUTES DIFFÉRENTS, ET ON A TOUS ET TOUTES DES PARTICULARITÉS DIFFÉRENTES. C'EST CE QUI FAIT LA BEAUTÉ DE LA RACE HUMAINE. »

7.2 Concevoir des actions concertées en matière de prévention des violences sexistes ou à caractère sexuel et de sécurité des personnes dans l'espace public

Une série d'actions concrètes ont été menées en réponse aux recommandations des partenaires communautaires, institutionnels et du milieu de la recherche pour lutter contre les violences sexistes et le harcèlement de rue.

- La Ville a contribué au déploiement d'une **campagne de sensibilisation et d'information** pour dénoncer le harcèlement de rue et conscientiser la population à son rôle de témoin actif, en collaboration avec la STM, le SPVM et des organismes.
- Des stratégies d'intervention et de prévention des violences sexistes et sexuelles ont été appliquées dans les événements festifs extérieurs montréalais à l'été 2023, par exemple :
 - Une équipe d'intervenantes était présente sur place, jouant un rôle de témoin actif auprès de femmes et de personnes de la diversité sexuelle et de genre, et sensibilisant aux violences sexuelles les équipes d'organisation des événements.
- Des ateliers d'autodéfense féministe se sont tenus dans le réseau des bibliothèques municipales.
- L'initiative Commande un angelot s'est poursuivie; elle vise à former le personnel dans les bars et les événements festifs ou sociaux afin qu'il agisse et fournisse un soutien aux victimes de violences à caractère sexuel.

CAMPAGNE SUR LE HARCÈLEMENT DE RUE



En quelques chiffres :

Campagne conjointe sur le harcèlement de rue :

1 785 lieux d'affichage

par l'intermédiaire de la STM (affiches sur les quais, dans les abribus, sur les autobus, etc.), en plus des affichages de la Ville dans **45 bibliothèques** et sur **14 colonnes Astral**.

Actions :

8 bibliothèques

ayant accueilli une centaine de femmes pour les ateliers d'autodéfense féministe.

50 bars

ont obtenu ou sont en cours d'obtenir leur accréditation Commande un Angelot.

Échelle du quartier

DES QUARTIERS VIVANTS



Les actions menées à cette échelle visent à offrir à l'ensemble de la population montréalaise des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à ses besoins. Pour ce faire, il faut optimiser les collaborations existantes dans les quartiers, renforcer le tissu social et améliorer la cohabitation, et stimuler la mise en place d'aménagements sécuritaires, verts et inclusifs.

Objectif 8

RECONNAÎTRE ET SOUTENIR L'ACTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, DES INSTANCES DE CONCERTATION, DES REGROUPEMENTS ET DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

8.1

Mettre en œuvre la Politique montréalaise pour l'action communautaire

En juin 2021, la Ville adoptait sa toute première Politique montréalaise pour l'action communautaire. Celle-ci vise à reconnaître, à soutenir et à valoriser l'action communautaire, afin de favoriser la mise en place d'orientations communes et d'actions cohérentes dans la métropole. Le comité de suivi comprend trois organismes, sélectionnés à la suite d'un appel d'intérêt à représenter le milieu communautaire (lequel regroupe plus de 390 membres et 32 tables de quartier). Le plan de travail du comité contribuera aux travaux de la Ville visant notamment à alléger le fardeau administratif des organismes et à harmoniser les pratiques de reddition de compte.

8.2

Renforcer et amplifier le parcours *L'Atelier*

Le parcours de formation *L'Atelier* s'adresse aux directions et au personnel d'organismes communautaires soutenus financièrement dans le cadre de programmes du Service de la diversité et de l'inclusion sociale et qui souhaitent développer des compétences en lien avec le déploiement de projets à fort impact social. Il comprend notamment des formations sur la pensée design (*design thinking*), la gestion de projets, les communications, l'ADS+ et l'évaluation.

En quelques chiffres :

8 formations

offertes à **150 personnes** représentant **80 organismes** pendant la session d'hiver 2021.

32 formations

offertes à **402 personnes** d'une **centaine d'organismes** pendant les sessions de printemps et d'automne 2022.

14 formations

offertes à **160 personnes** d'une **centaine d'organismes** pendant la session de printemps 2023.

105 983\$

de budget pour l'édition d'atelier de 2023, soit le double de celui de 2021.

8.3 Collaboration à la mise en œuvre de l'Initiative immobilière communautaire du grand Montréal

La Ville de Montréal a contribué financièrement au déploiement de l'Initiative immobilière communautaire du grand Montréal, un fonds d'investissement conçu spécialement pour les organismes communautaires afin de faciliter pour eux l'accès à la propriété de locaux adéquats en fonction des besoins de leur milieu.

8.4 Collaboration au maintien et à la bonification de la plateforme en ligne LOCO Montréal

La Ville de Montréal et la Coalition montréalaise des tables de quartier coordonnent de concert la Coalition régionale pour l'accès aux locaux (CRAL). Dans le cadre de leurs travaux, la plateforme LOCO Montréal a été créée pour faciliter le maillage entre les organisations qui offrent et celles qui recherchent des locaux pour les organismes communautaires et OBNL de l'île de Montréal. Des webinaires, de la documentation et des informations pratiques au sujet des locaux communautaires adéquats y sont également diffusés.

En quelques chiffres :

10 projets

réalisés depuis mai 2021 dans le volet d'accompagnement, pour un total de **108 414 \$**.

2 projets

réalisés dans le fonds d'acquisition, pour un total de **2 880 000 \$**.

2 projets

réalisés dans le volet d'investissement social, pour un total de **1 775 000 \$**.

Plus de 200

ayant répondu au sondage réalisé au printemps 2023 afin de mieux connaître les conditions d'occupation de locaux communautaires par les organismes.

Objectif 9

DÉPLOYER UNE OFFRE DE SERVICES DANS LES QUARTIERS, EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DES POPULATIONS

9.1 S'engager dans la Stratégie d'action à l'intention des personnes âgées

En 2022, afin de redéfinir ses engagements envers la population âgée, la Ville s'est lancée dans une nouvelle démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette dernière encourage le vieillissement actif des personnes âgées au sein de leur communauté et repose sur l'engagement des personnes âgées et de différentes parties prenantes.

- Différentes actions ont été menées pour cette nouvelle démarche : un diagnostic du milieu comprenant un portrait statistique, une analyse des besoins et un inventaire des ressources, ainsi que des consultations citoyennes.
- Parmi les acteurs impliqués, on compte les 17 membres du comité avisé (dont la Direction régionale de santé publique de Montréal, des organismes communautaires, des services centraux et des arrondissements, la STM et l'Office municipal d'habitation de Montréal), ainsi que les 19 arrondissements et 15 services centraux qui participent au comité des représentantes et représentants MADA.
- La Stratégie d'action à l'intention des personnes âgées MADA 2023-2030 est adoptée à l'automne 2023.

En quelques chiffres :

301 personnes

ayant participé à un sondage à l'automne 2022 afin d'établir les enjeux et les priorités.

190 personnes

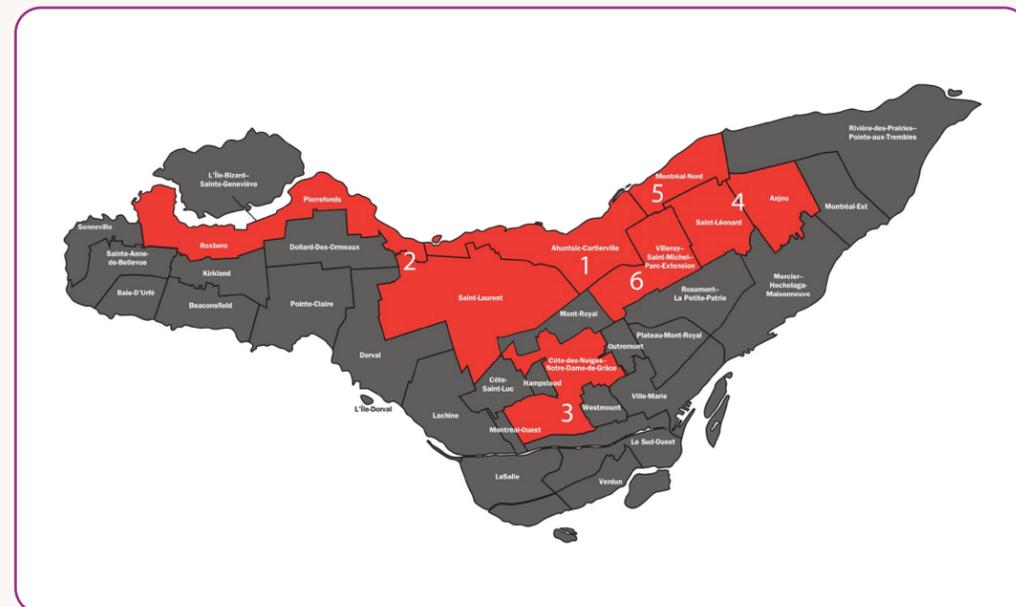
rejointes lors de 6 séances de consultation citoyenne organisées par la Ville et de 5 séances bilingues animées par des organismes, visant à recueillir les commentaires de personnes âgées et de groupes communautaires sur la vision, les orientations et les pistes de solutions.

9.2 Bonifier l'initiative des territoires d'inclusion prioritaires (TIP), où s'établissent une majorité de personnes nouvellement arrivées au pays

Avec les TIP, la Ville de Montréal a voulu donner une impulsion locale à six territoires où vivent une majorité de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes.

- Elle a rehaussé le financement pour la réalisation d'initiatives structurantes, en plus d'offrir l'accompagnement personnalisé de conseillers et de conseillères.
- Afin de mobiliser l'écosystème des organismes œuvrant à l'inclusion des personnes immigrantes, la Ville a organisé un événement de réseautage pour ses partenaires communautaires et institutionnels en juin 2022.

CARTE DES TERRITOIRES D'INCLUSION PRIORITAIRES



En quelques chiffres :

23 projets

structurants financés dans les 6 TIP, pour un total de 3,9 M\$.

8 arrondissements

faisant l'objet d'une stratégie de parcours d'accompagnement.

86 rencontres

individuelles réalisées avec les organismes avant le dépôt des projets.

11 rencontres

de groupe pour présenter l'appel de projets et le parcours d'accompagnement, notamment en ADS+.

Plus de 100

partenaires communautaires et institutionnels participant à une activité de réseautage.

9.3 Déployer une intervention municipale plus cohérente et mutualisée à l'échelle du quartier, particulièrement dans les secteurs cumulant les vulnérabilités

Guidées par le plan Montréal 2030 et une vision de quartiers inclusifs, les actions suivantes témoignent d'une orientation interne en faveur de l'équité, d'une gouvernance municipale plus partagée et de la cohérence de l'intervention dans les quartiers :

- La Ville a procédé au lancement du programme Quartiers inclusifs et résilients (QIR) 2030, qui est le fruit d'une collaboration et d'une gestion partagée entre le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS), le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO) et le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM). Répondant à des recommandations du rapport de l'Office de consultation publique sur le racisme et la discrimination systémique en matière d'équité territoriale et d'accès aux services, ce programme ambitieux vise à :
 - Agir en faveur de l'équité territoriale en ciblant les quartiers cumulant les vulnérabilités;
 - Partager la gouvernance locale en impliquant les populations et la société civile;
 - Réviser les pratiques municipales par la convergence des leviers et la mutualisation des ressources des services centraux.
- Le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) développe actuellement le programme Transition en commun, une alliance entre les citoyens et citoyennes, la Ville et la société civile pour la transition socioécologique dans les quartiers de Montréal. En phase de développement, ce programme qui s'appuie sur une gouvernance partagée a pour objectifs de :
 - Partager une vision de la transition sociale et écologique;
 - Se donner les moyens de réaliser cette vision.



En quelques chiffres :

3 milieux témoins

ciblés pour le déploiement opérationnel (en cours, 2023-2025) du programme QIR 2030 : Saint-Pierre (Lachine), Nord-Est (Montréal-Nord) et Sainte-Marie (Ville-Marie).

AGIR MONTRÉAL

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
NOÉ VENTURA SOLÍS

AU NOM DE
AGIR MONTRÉAL –
ACTION LGBTQIA+ AVEC
LES IMMIGRANTeS ET
LES RÉFUGIÉeS



EN PHOTO À GAUCHE:
NOÉ VENTURA SOLÍS
TRAVAILLEUR
COMMUNAUTAIRE,
AGIR MONTRÉAL

UN ACCUEIL À BRAS OUVERTS ET EN COMMUNAUTÉ

« AGIR MONTRÉAL EST LE SEUL ORGANISME PAR ET POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES ET RÉFUGIÉES LGBTQIA+ QUI VISE À OFFRIR DES SERVICES DE SOUTIEN À CETTE COMMUNAUTÉ.

Nous sommes une équipe d'environ 15 personnes et nous offrons des services en quatre langues principales : le français, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Nos services sont l'accueil puis l'accompagnement, principalement pour les personnes qui viennent d'arriver et qui ne connaissent pas vraiment la vie [à Montréal]. Nous sommes aussi là pour les personnes immigrantes et réfugiées LGBTQIA+ qui sont ici depuis longtemps mais qui ne connaissent pas beaucoup de gens à cause des barrières linguistiques ou systémiques.

Si, par exemple, une personne ne parle pas français ou anglais, on la soutient de manière individuelle ou avec nos activités et événements sociaux. De plus, nos participants et participantes ne connaissent pas souvent le système judiciaire ou le système de santé, donc on leur explique comment ils fonctionnent et on offre un accompagnement selon nos disponibilités. Une autre réalité, ce sont les personnes trans qui viennent d'arriver et qui veulent changer leur nom ou commencer leur hormonothérapie. On leur offre [des ressources] et de l'information.

Le plus grand défi maintenant, c'est la quantité de personnes qui veulent avoir accès à nos services. Il y a une demande énorme et on travaille fort pour [diminuer] la liste d'attente.

Pour aider à combler cette demande, AGIR Montréal offre aussi des activités sociales chaque mois, ouvertes à toutes les personnes immigrantes et réfugiées LGBTQIA+.

Les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes ne connaissent pas toujours beaucoup de personnes. On propose des événements comme une soirée visite à la piscine ou au cinéma, un groupe de soutien, une visite à La Ronde ou au Biodôme, par exemple.



Nous offrons aussi des rencontres qui sont réservées à une communauté en particulier. Par exemple, un groupe fermé qui s'adresse seulement aux femmes noires queer, ou un autre qui est seulement pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Nous avons aussi une journée portes ouvertes chaque mois; c'est l'occasion pour les personnes qui sont sur notre liste d'attente de venir nous parler et de nous rencontrer. Dans toutes nos activités, il y aura toujours une personne qui parle français, une personne qui parle arabe, une autre qui parle espagnol et une autre qui parle anglais.

Il y a beaucoup de personnes qui nous ont dit que leur vie a changé grâce à notre soutien.

Le fait qu'on offre du soutien, pour moi et ma communauté latino hispanophone, c'était très important, parce que je sais qu'il y a beaucoup de personnes qui arrivent ici sans parler ni français ni anglais.

**C'EST SUPER IMPORTANT DE
POUVOIR SOUTENIR LES PER-
SONNES DE MA COMMUNAUTÉ. »**



Objectif 10

FAVORISER LES INTERACTIONS POSITIVES AU SEIN DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA COHÉSION SOCIALE

10.1 Mettre en œuvre la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones : soutenir les actions qui favorisent l'aide aux Autochtones en milieu urbain, en situation d'itinérance ou à risque de l'être

- La commissaire aux relations avec les peuples autochtones a déployé des actions de sensibilisation à l'itinérance autochtone à l'intention des résidents et résidentes du Plateau-Mont-Royal.
- La Ville a accompagné ses partenaires autochtones dans l'ouverture d'une ressource d'hébergement culturellement sécuritaire au square Cabot, le Mitshuap Raphaël Napa André. Cette nouvelle ressource peut accueillir 40 personnes par nuit et des repas y sont servis.
- Dans le cadre de l'appel de projets Itinérance et milieux de vie inclusifs 2023-2025, un volet particulier a permis de soutenir des projets réalisés par et pour les communautés autochtones. Ceux-ci incluent une offre de transport, des activités d'inclusion sociale et la présence d'équipes de médiation sociale.

- En réponse à la crise humanitaire vécue par la communauté autochtone en situation d'itinérance dans le secteur Milton-Parc, plusieurs actions ont été menées par le SDIS, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, le SPVM et leurs partenaires depuis 2021, notamment :
 - Des concertations ont été mises en place entre les acteurs du milieu;
 - Les services ont été bonifiés : activités de rapprochement culturel, mesures de sécurité, brigades de propreté, accompagnement vers des ressources, équipes de médiation sociale, présence policière, toilettes, fontaines d'eau...;
 - Un duo de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS) consacré au secteur a été ajouté, ainsi que deux lignes téléphoniques;
 - Un poste de conseillère en développement communautaire aux relations avec les peuples autochtones a été créé au SPVM;

En quelques chiffres :

2,5 M\$

de budget pour l'appel de projets Itinérance et milieux de vie inclusifs 2023-2025, permettant de soutenir 6 projets par et pour les communautés autochtones.

10.2 Stimuler le déploiement de projets favorisant la cohabitation sociale

- À travers ses programmes, le SDIS a financé de nombreux projets de cohabitation sociale et d'intervention communautaire dans les espaces publics pour lutter contre l'itinérance à Montréal. Ces projets avaient pour but de fournir des services de médiation urbaine, d'inclusion sociale et de transport vers les ressources, et d'organiser des activités pour rapprocher les personnes en situation d'itinérance de la population logée. Des initiatives de sensibilisation à l'itinérance ont également été menées auprès de la population générale.

10.3 Prolonger et améliorer les programmes de financement favorisant le rapprochement

Un volet de lutte contre le racisme et les discriminations a été intégré aux programmes de subvention Montréal inclusive et Montréal interculturel, en plus du volet interculturel. Ces changements permettent de favoriser l'inclusion et de lutter contre les inégalités de façon plus soutenue.

En quelques chiffres :

32 projets

soutenus en 2022, pour un montant total de **2,8 M\$**.

41 projets

soutenus en 2023 grâce au programme Itinérance et milieux de vie inclusifs 2023-2025, pour un montant total de **13,5 M\$**.

17 projets

soutenus par le programme Montréal inclusive depuis 2021, pour un total de **2 M\$**, qui ont permis de rejoindre **9 978 personnes**.

81 projets

soutenus par le programme Montréal interculturel depuis 2021, pour un total de **1,1 M\$**, qui ont permis de rejoindre **93 746 personnes**.

Objectif 11

STIMULER L'ENGAGEMENT CITOYEN ET RENFORCER UNE PARTICIPATION ÉQUITABLE DE TOUTE LA POPULATION À LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE

11.1 Déploiement d'adaptations spécifiques visant l'équité dans la mise en œuvre de Montréal Dialogue

Montréal Dialogue est une démarche de consultation de la Ville visant à comprendre les attentes et les aspirations de la communauté montréalaise en matière de participation citoyenne. Près de 1 500 personnes ont exprimé leurs préoccupations et leurs idées dans le cadre de cette démarche. Inspirée par les bonnes pratiques établies en matière de participation publique, la Ville a entamé l'actualisation et la bonification de ses façons de faire, notamment par les actions suivantes :

- Elle a mis en place une communauté de pratique en participation publique pour le personnel municipal, qui s'est penchée sur les thèmes suivants : la fracture numérique, l'inclusion des personnes par l'adaptation des processus, et la participation des femmes, des personnes âgées et des jeunes.
- Elle a renforcé son budget participatif, qui est devenu un programme récurrent et inclusif, doté d'une enveloppe totale de 515 M\$ d'ici 2031. Les trois grands thèmes de l'édition 2022-2023 sont la jeunesse, l'équité et la sécurité.



EXEMPLES D'IMPACT

Le groupe de 25 adolescents racisés qui ont participé à l'atelier d'idéation organisé à la bibliothèque municipale du quartier Saint-Michel a proposé :

- La mise en place d'un lieu sécuritaire et chauffé où ils pourraient « chiller » avec leurs amis et amies ou étudier après le souper, et qui leur éviterait de subir le dérangement de leur fratrie;
- L'ajout d'éclairage sur le terrain de soccer pour qu'ils puissent continuer à jouer entre le coucher du soleil et la fermeture des parcs, à 23 h;
- La création de tiers lieux culturels encourageant la création artistique amateur et de la relève;
- La mise en place de zones d'exercice réservées aux filles et aux femmes, ou encore de pistes de danse créative.

Donner la parole aux jeunes contribue concrètement à développer leur estime de soi, soulignant l'importance de poursuivre les approches inclusives de participation citoyenne.

En quelques chiffres :

Communauté de pratique en participation publique :

40 rencontres tenues depuis 2020.

Budget participatif 2020 - 2021 :

25 M\$ de budget bonifié.

12 projets lauréats sélectionnés par **20 000 personnes** votantes.

Budget participatif 2020 - 2021 :

34 000 personnes rejointes via la plateforme Réalisons Montréal.

252 personnes rejointes lors de 19 ateliers d'idéation, organisés dans les milieux ciblés en fonction de l'indice d'équité des milieux de vie, dont 11 ateliers pour les jeunes, 1 réservé aux jeunes filles, 1 pour les femmes et 1 pour les personnes de la diversité de genre.

« QUAND ON NE NOUS
DEMANDE RIEN,
ON A L'IMPRESSSION
D'ÊTRE RIEN ».

— PARTICIPANT DE 15 ANS
À L'ATELIER D'IDÉATION À
LA MAISON DES JEUNES
D'AHUNTSIC.

Donner la parole aux jeunes contribue concrètement à développer leur estime de soi, ce qui témoigne de l'importance de poursuivre les approches inclusives de participation citoyenne.

11.2 Renforcer l'engagement dans la vie politique municipale

Plusieurs activités du Service du greffe misent sur l'initiation à la vie politique municipale pour renforcer l'engagement de toutes et tous.

- En 2022, une section d'auto-identification a été ajoutée au formulaire de questions du public et d'inscription aux séances d'audition des opinions, permettant d'identifier les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones ou issues de minorités visibles, de minorités ethniques ou des groupes LGBTQ+, ainsi que les personnes nées à l'extérieur du Canada.
- Un service d'interprétation en langue des signes québécoise a été mis en place, ainsi qu'un système d'aide à l'audition et la webdiffusion (avec option de sous-titrage) des assemblées publiques et commissions permanentes.
- En 2023, la Ville a tenu l'activité Cité Elles MTL, une simulation du conseil municipal permettant à des citoyennes de s'initier à la scène municipale et d'approfondir leurs connaissances avec des personnes élues.
- Un financement de 15 000 \$ sur trois ans a été octroyé par la Ville pour soutenir les activités du Jeune Conseil de Montréal, dont deux simulations du conseil de ville.

En quelques chiffres :

49 citoyennes à Cité Elles MTL.

101 jeunes de 14 à 30 ans ayant pris part aux activités du Jeune Conseil de Montréal.

Objectif 12

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES PERSONNES

12.1 Soutenir les initiatives visant à renforcer l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine

- En 2023, le SDIS a consolidé ses fonds jeunesse pour créer Prévention Montréal, un programme d'envergure en prévention et en sécurité urbaine visant à favoriser la sécurité, le bien-être et l'atteinte du plein potentiel des enfants et des jeunes de Montréal. Ce programme comporte une nouvelle offre d'accompagnement territorial du SDIS.

42 446 420 \$ de budget sur trois ans pour Prévention Montréal, qui inclut une contribution du ministère de la Sécurité publique de **17 M\$**, pour la réalisation d'initiatives locales et régionales.

ACCESSIBILITÉ *UNIVERSELLE*

UNE HISTOIRE DE SUCCÈS

*MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
MARIE-CLAUDE HAINCE*

*AU NOM DE
LA DIVISION DU SOUTIEN AUX
COMMISSIONS PERMANEN-
TES, AUX CONSEILS CONSUL-
TATIFS ET AU BUREAU DE LA
PRÉSIDENTE DU CONSEIL,
SERVICE DU GREFFE, VILLE
DE MONTRÉAL*

EN PHOTO À GAUCHE :

MÉLISSA CÔTÉ-DOUYON
COORDONNATRICE DU SOUTIEN
AUX COMMISSIONS PERMANENTES,
VILLE DE MONTRÉAL

OANH NGUYEN
CONSEILLÈRE EN ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE,
ALTERGO

MARIE-CLAUDE HAINCE, PH.D
COORDONNATRICE DU SOUTIEN
AUX COMMISSIONS PERMANENTES,
VILLE DE MONTRÉAL



LES CITOYENNES ET CITOYENS *AU CŒUR DES PROCESSUS DE DÉCISION*

« Alignée avec la vision stratégique Montréal 2030, [notre division] s'est donné comme objectif de favoriser une participation des citoyennes et des citoyens plus inclusive et plus accessible, donc de travailler sur des mécanismes de participation publique pour nous assurer de ne laisser personne derrière.

C'est là que nous avons commencé à réfléchir à l'accessibilité universelle comme une sorte de porte d'entrée vers des pratiques plus inclusives, plus accessibles. L'accessibilité universelle, c'est tenir compte des limitations et des capacités de chaque personne. Ça peut être des gens qui ont des limitations fonctionnelles, bien sûr; mais ça signifie aussi que les capacités varient dans l'ensemble de la population, en fonction du genre, de l'origine, du parcours migratoire et d'autres éléments comme les facteurs socioéconomiques.



LA DIVISION A RÉALISÉ EN 2022 UN DIAGNOSTIC INTERNE ET EXTERNE DES PRATIQUES DE PARTICIPATION PUBLIQUE AFIN DE COMPRENDRE LES FREINS À LA PARTICIPATION ET DE DÉVELOPPER DES OUTILS ET DES MESURES D'ACCESSIBILITÉ. **UNE COLLABORATION AVEC ALTERGO, UN ORGANISME EXTERNE SPÉCIALISÉ AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES LIMITATIONS FONCTIONNELLES, S'EST DÉVELOPPÉE.**

Parfois, ce sont des trucs très techniques qu'il faut mettre en place, et puis des fois ce sont des mesures très simples; mais ce qu'on a compris, c'est que, pour rejoindre le plus de gens possible, il faut communiquer l'information dans divers formats et la rendre accessible. On a donc multiplié les canaux de diffusion.

Dans le cadre d'un projet pilote pour une consultation publique, nous avons des interprètes à chaque séance publique qui faisaient l'interprétation en langue des signes québécoise. Ces séances ont aussi été diffusées sur le Web avec l'option de sous-titrage. Ces dernières mesures étaient déjà là, mais elles étaient peut-être peu connues de la population. Donc on les a mises en valeur. Toujours en guise de projet pilote, on a aussi offert de l'accompagnement personnalisé. Par exemple, une personne accompagnait les participantes et participants du métro à l'hôtel de ville. [De plus], les gens pouvaient indiquer dès leur inscription s'ils avaient des besoins particuliers, ce qui nous permettait de nous préparer. **Il s'agissait de viser un peu plus une certaine proactivité, plutôt que de simplement réagir.**

La principale difficulté, c'est l'accessibilité de l'information. Je pense que c'est un des plus grands défis à la Ville de Montréal. On travaille beaucoup, par exemple, avec du langage légal, des termes juridiques; donc il faut voir comment simplifier le tout pour que la population puisse s'approprier l'information. On met vraiment beaucoup d'efforts là-dessus parce qu'on sait qu'informer la population en amont, c'est la base si on veut qu'elle puisse participer pleinement.

Je vais prendre l'exemple d'un citoyen qui a pris part activement à cette consultation, et de qui on a eu beaucoup de rétroaction. Il a exprimé sa joie d'avoir pu participer à la consultation. Ce qui ressortait surtout pour lui, c'était la qualité des rencontres qu'il avait faites. Pour lui, c'était vraiment quelque chose de magnifique. C'est quelqu'un qui n'a pas toujours eu un handicap, mais qui est maintenant aveugle, et **il a eu ce sentiment d'enfin pouvoir être un acteur au cœur de la ville.**

C'est ça, l'idée qui est derrière les initiatives qu'on met en place : s'assurer que les citoyennes et les citoyens soient au cœur des processus de décision.

Voir à quel point les petits gestes qu'on a posés ont rendu les choses plus faciles pour des gens – ce décalage, si on veut, entre l'effort exigé, qui n'est pas toujours si grand, et l'impact – est très important.

CE QUI M'A RENDU LE PLUS FIÈRE, C'EST DE SAVOIR QU'ON A ÉTÉ EN MESURE D'OFFRIR LA CONSULTATION LA PLUS INCLUSIVE DE TOUTE L'HISTOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. »



12.2 Mettre sur pied des initiatives misant sur les interventions sociales dans l'espace public

- Depuis 2021, la Ville de Montréal a progressivement mis en place l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS) dans quatre arrondissements : Ville-Marie, Le Sud-Ouest, Le Plateau-Mont-Royal et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le mandat de l'EMMIS est d'offrir une réponse municipale de première ligne aux situations de conflit sur le domaine public, aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être et aux enjeux de cohabitation sociale, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Le SPVM a déployé l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) dans les zones du centre-ville, du nord-est et de l'ouest, puis progressivement sur l'ensemble du territoire. Cette équipe a pour mandat de favoriser un rapprochement proactif du SPVM avec les communautés, les organismes et la population, la concertation et la résolution de problèmes concertée avec les acteurs du milieu.
- Avec ses équipes mixtes – l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP) et l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) –, le SPVM est en mesure de faire des interventions spécifiques auprès des personnes en crise ou des personnes en situation d'itinérance, qui font régulièrement l'objet d'interventions policières. Avec cette approche, le SPVM parvient à réduire notamment l'escalade des conflits et la judiciarisation.

En quelques chiffres :

En 2022 :

Plus de 28 000

interventions effectuées par l'EMMIS, en partenariat avec la Société de développement social.

12 379 interventions

réalisées par l'ECCR, dont **2 032 visites** institutionnelles, **325 opérations de porte-à-porte** en lien avec la sécurisation des quartiers (dont **14 au sujet de la violence armée**) ainsi que **440 opérations** de visibilité en matière de violence armée.

2 024 interventions

effectuées par l'ESUP, dont **2 563 interventions** de référence et **413 transports à l'urgence** d'un centre hospitalier.

69 personnes

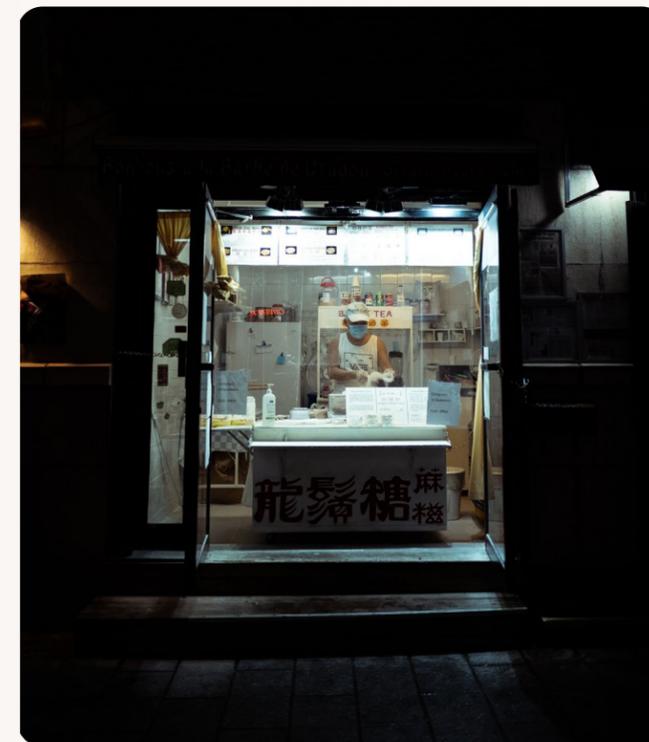
accompagnées de manière intensive par l'EMRII, et fermeture de **34 dossiers**, notamment par l'intégration en logement.

MÉDIATION ET INTERVENTION SOCIALE

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
CRISTINA D'ARIENZO ET
OLIVIER PATRY

AU NOM DE
ÉQUIPE MOBILE DE MÉDIATION ET D'INTERVEN-
TION SOCIALE, SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET
DE L'INCLUSION SOCIALE, VILLE DE MONTRÉAL
ET DIVISION DES COMMUNICATIONS ET DES
RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ,
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE



ÉCOUTE ET SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET COMMERÇANTES

Olivier Patry, agent de recherche à la Division de la prévention, de la médiation et de l'intervention sociale de la Ville de Montréal, souligne : « Le mandat de l'EMMIS, l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale, c'est d'offrir une réponse sociale municipale de première ligne aux situations de conflit dans le domaine public, aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, et aux enjeux de cohabitation sociale – et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. »

À Ville-Marie, Cristina D'Arienzo explique en quoi consiste le projet : « [C'est aussi] une démarche de mobilisation de la communauté d'affaires, en vue de la création de nouvelles associations de commerçants dans le Quartier chinois, qui n'existaient pas. [Dans le cadre de ce] comité informel, on invite les commerçants du quartier à se rencontrer, une fois par mois, pour discuter au fur et à mesure de différents enjeux qui les touchent, directement dans le Quartier chinois. Puis, on a invité l'EMMIS à venir se présenter aux commerçants. »

EN PHOTO À GAUCHE :
CRISTINA D'ARIENZO
COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE À L'ARRONDISSEMENT
DE VILLE-MARIE



L'EMMIS existe depuis presque deux ans. Réemment, elle a rendu disponible une ligne téléphonique pour les commerçants et les commerçantes et la population riveraine de certains secteurs où les enjeux de cohabitation sociale sont plus complexes.

Olivier Patry note : « La majorité des appels proviennent du SPVM et des organismes communautaires, mais tranquillement, [le volume d']appels des commerçants et des résidents prend de plus en plus d'ampleur. »

« C'ÉTAIT IMPORTANT DE FAIRE CONNAÎTRE CE SERVICE [TÉLÉPHONIQUE], PARCE QUE LORSQU'ON ÉCOUTE LES [PRÉOCCUPATIONS] DES COMMERÇANTS QUI SONT SITUÉS DANS DES SECTEURS PARTICULIÈREMENT DIFFICILES [SUR LE PLAN DU] SENTIMENT DE SÉCURITÉ, LE PREMIER RÉFLEXE DES GENS EST DE DIRE QU'ILS NE SAVENT PAS QUI APPELER ET QU'ILS NE SAVENT PAS QUOI FAIRE. »

Cristina D'Arienzo poursuit : « Les dernières années, la situation s'est aggravée dans l'arrondissement de Ville-Marie, aux environs des Jardins Gamelin. Ça touche le Village et le Quartier latin, pas juste le Quartier chinois.

Les commerçants sont un peu laissés à eux-mêmes pour gérer des enjeux par rapport auxquels ils ne sont aucunement formés, [pour lesquels ils ne sont pas nécessairement] compétents, parce que ça touche à la santé mentale, à l'itinérance, à la consommation de drogue et à différents types de problèmes. Cependant, ça les touche directement : concrètement, ça veut dire des entrées de commerce qui sont parfois bloquées par l'installation de tentes, de campements improvisés, ou bien des gens qui peuvent avoir des comportements un peu déroutants pour la clientèle des commerces.

IL S'AGIT D'UN PROJET UNIQUE, LE PREMIER DE LA SORTE EN AMÉRIQUE DU NORD. »

Olivier Patry dit : « On sort de ce qui est fait généralement, on [emploie] une équipe d'intervenants [composée à] 100 % de civils qui travaillent avec différents partenaires. Je pense que la beauté de l'équipe, c'est vraiment les résultats [qu'elle entraîne] sur le terrain.

Chaque intervenant a un parcours de vie et de formation qui est très différent. On a un futur policier du SPVM et une intervenante qui est aussi ambulancière. Je pense que c'est ce qui fait la force de l'équipe. Le fait d'avoir différents profils avec une expertise très différente a [des répercussions] vraiment positives. »



Objectif 13

AMÉNAGER LE TERRITOIRE SELON UNE APPROCHE INCLUSIVE

13.1 Intégrer une perspective intersectionnelle dans les plans visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur de la forêt urbaine et des espaces publics ainsi que le développement des installations et des événements sportifs

- Depuis 2021, le Service des grands parcs, du mont Royal et des sports (SGPMRS) a mis en place diverses actions inclusives pour favoriser la participation de toutes et tous.
- En 2023, le SDIS, le SGPMRS et le Service des ressources humaines (SRH) ont développé la formation *Agir dans le respect des droits de la personne – Pour des parcs et plans d'eau plus inclusifs à l'intention de l'ensemble du personnel des piscines municipales extérieures*.

En quelques chiffres :

7 grands parcs

existants, 3 grands parcs en développement et 3 places publiques qui ont fait ou font l'objet de projets d'aménagement inclusif tenant compte de l'accessibilité universelle ou de l'ADS+.

5 arénas

mis aux normes dans le respect des principes d'inclusivité.

1 complexe aquatique

et 1 en cours de construction respectant les critères d'inclusivité.

1 complexe sportif

existant ayant fait l'objet de travaux d'accessibilité universelle.

2 processus

de consultation publique ayant fait l'objet d'une démarche en ADS+.

5 marches

exploratoires en accessibilité universelle réalisées.

1 programme

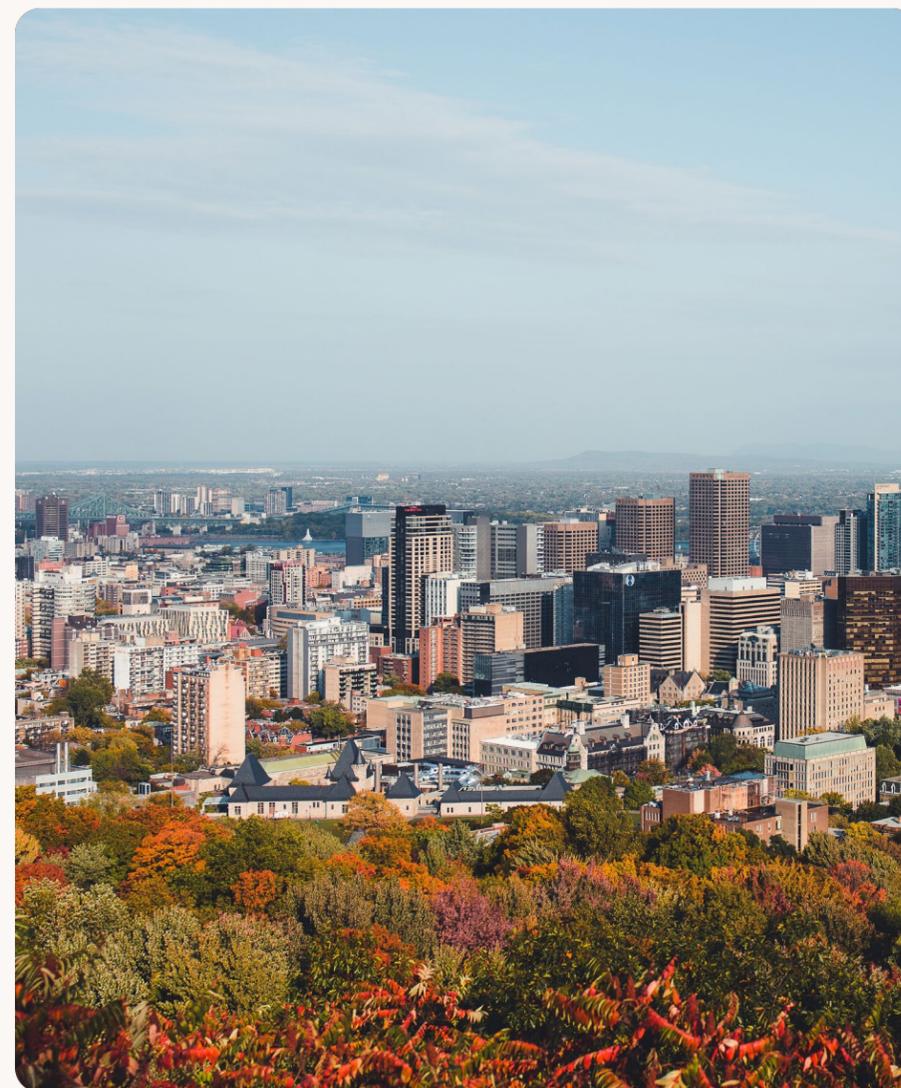
de soutien aux événements sportifs déployé, permettant de soutenir 10 événements sportifs à forte participation de personnes ayant des limitations fonctionnelles.

100 membres

du personnel professionnel désignés dans les arrondissements pour mettre en place la formation *Agir dans le respect des droits de la personne – Pour des parcs et plans d'eau plus inclusifs*.

Échelle de la métropole

UNE MÉTROPOLE VIBRANTE ET RAYONNANTE



Pour accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de Montréal, les actions menées à l'échelle de la métropole visent à permettre à toute la population de participer également et pleinement à la vie économique montréalaise, à consolider les collaborations dans l'écosystème montréalais et à favoriser l'émergence d'une culture organisationnelle ouverte à l'expérimentation, à l'erreur et à l'apprentissage.

Objectif 14

REHAUSSER LA PERFORMANCE DE MONTRÉAL EN MATIÈRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET SOUTENIR L'ENTREPRENEURSHIP

14.1 Tenir la deuxième édition de l'initiative Montréal inclusive au travail, au profit des personnes immigrantes

Le SDIS tient en 2023 la deuxième édition de l'initiative Montréal inclusive au travail, qui vise à favoriser l'intégration professionnelle des personnes immigrantes.

- Une communauté de pratique en équité, diversité et inclusion a été mise en place.
- La troisième cohorte du Pacte pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes a été lancée en septembre. Le Pacte permet aux personnes participantes d'augmenter leurs connaissances sur les plans de l'embauche, de l'intégration, de la rétention et de la progression du personnel issu de l'immigration, de tester de nouvelles pratiques en entreprise et d'initier des changements de posture chez les gestionnaires.
- La deuxième saison du balado *Biais d'entrée* sera diffusée à l'automne. Ayant pour but d'accompagner les employeurs et employeuses ainsi que les travailleurs et travailleuses dans leur développement professionnel, ce balado propose des réflexions, des témoignages, des conseils et des pistes de solution pour mieux accueillir les personnes immigrantes au sein des entreprises et rendre celles-ci plus inclusives.

En quelques chiffres :

Pacte pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes :

17 entreprises

montréalaises dans la deuxième cohorte (2021-2023), regroupant **88 personnes**.

94 %

des personnes participantes qui considèrent que le Pacte a contribué à améliorer les attitudes et les comportements envers les personnes immigrantes dans leur milieu de travail.

3 152 personnes

rejointes indirectement à travers des transformations de pratiques au sein de leur entreprise.

Communauté de pratique en équité, diversité et inclusion :

125 entreprises

participantes.

Balado *Biais d'entrée* :

Plus de 10 000

écoutes.

MONTREAL *INCLUSIVE* *AU TRAVAIL*

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

*MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
LUCIANO BARIN CRUZ ET DE PARTICIPANTES
DE LA DEUXIÈME COHORTE DU PACTE POUR
L'INCLUSION AU TRAVAIL DES PERSONNES
IMMIGRANTES*

*AU NOM DE
PÔLE IDEOS DE HEC MONTREAL
ET VILLE DE MONTREAL*



EN PHOTO À GAUCHE:
LUCIANO BARIN CRUZ
PROFESSEUR TITULAIRE AU
DÉPARTEMENT DE MANAGE-
MENT, DIRECTEUR À LA DI-
RECTION DE LA TRANSITION
DURABLE, ET DIRECTEUR
ET COFONDATEUR DU PÔLE
IDEOS,
HEC MONTREAL



UN PACTE POUR *L'INCLUSIVITÉ*

« Montréal inclusive au travail a commencé lorsque la Ville de Montréal a approché le Pôle IDEOS [un pôle de gestion de l'impact social à HEC Montréal] pour nous indiquer qu'elle voulait travailler sur l'inclusion des personnes immigrantes au travail auprès des organisations et des entreprises.



IL Y AVAIT TOUTE UNE CONNAISSANCE QUI AVAIT ÉTÉ BÂTIE SUR POURQUOI C'EST IMPORTANT DE LE FAIRE, MAIS LA VILLE AVAIT TOUJOURS DES DIFFICULTÉS À FAIRE EN SORTE QUE LES ORGANISATIONS ET LES ENTREPRISES PASSENT À L'ACTION, [C'EST-À-DIRE QU'ELLES PROCÈDENT À L'EMBAUCHE].

Nous avons proposé un projet [le Pacte pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes] qui était basé sur deux choses principalement. La première, c'était d'offrir une méthodologie axée sur des micro-expérimentations : commencer par des projets pilotes [avant de s'engager dans des actions à plus grande échelle]. Ces projets pilotes devaient se situer sur quatre grands axes : l'attraction, l'embauche, l'intégration et la progression au travail.

Le deuxième élément, c'était de faire des cohortes. Ce qu'on veut dire par là, c'est [qu'on ne souhaitait pas] simplement travailler avec les organisations de façon individuelle. Oui, il y a une portion du travail d'accompagnement qui est faite de façon individuelle; par contre, les organisations et les entreprises reviennent toujours en groupe et en cohorte pour pouvoir apprendre les unes des autres. Elles peuvent venir raconter quels étaient les défis et les choses qui ont bien marché, et ça peut inspirer les autres à mener des actions.

Nous avons eu des organisations qui nous ont dit que, pour attirer des personnes immigrantes, [elles faisaient] un post sur leur page Facebook ou elles mettaient l'information sur leur site Web. Certaines ont décidé que leur micro-expérimentation serait de collaborer avec une organisation qui fait l'accueil de personnes immigrantes. D'autres ont fait de la micro-expérimentation [en utilisant des] CV aveugles, dans lesquels on enlève le nom de la personne.



Ça fait 14 ans que je suis au Québec, mais je suis immigrant.

JE VIENS DU BRÉSIL, ET C'ÉTAIT UNE DE MES VOLONTÉS DE DÉVELOPPER UN PROJET QUI PUISSE SOUTENIR LES PERSONNES IMMIGRANTES, SACHANT L'IMPORTANCE DE CES PERSONNES POUR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.

De plus, je suis professeur d'université, et je veux faire en sorte que l'université soit présente dans la société. En plus d'être un endroit où on informe les gens, elle peut servir à outiller les gens [par rapport aux] grands défis auxquels on fait face. »
– Luciano Barin Cruz, directeur et cofondateur du pôle IDEOS

« C'est la structure mise en place qui nous a beaucoup aidés. C'était extrêmement bien structuré et bien expliqué.

Ça m'a permis d'ouvrir des portes vers des idées qui venaient de différentes organisations qui ont toutes les mêmes préoccupations. »

Anik St-Pierre, conseillère en planification au Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal

« Discuter avec d'autres participants a été très utile. C'est vraiment l'aspect de passer à l'action qui fait toute la différence. On a ces réflexions-là, parfois depuis des années... on a la littérature, on connaît les bonnes pratiques, mais pour aller de l'avant, souvent il manque un petit quelque chose... **On recommanderait tout à fait le Pacte, parce que ce n'est pas beaucoup d'investissement alors qu'on voit que ça a de très gros effets.** »
– Vanessa Blouin, directrice principale, Tel-jeunes.

14.2 Intégrer une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre de la relance économique

- Grâce au soutien financier octroyé à des organismes spécialisés en entrepreneuriat et communautaires, le Service du développement économique (SDÉ) a facilité l'accès à l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes immigrantes ou issues des communautés culturelles. Ces personnes ont pu ainsi étendre leurs connaissances sur le milieu des affaires montréalais, développer des compétences entrepreneuriales et obtenir de l'aide pour lancer leur entreprise.

14.3 Accroître l'équité dans la mise en œuvre de la Politique d'approvisionnement responsable

- Une refonte de la Politique d'approvisionnement responsable a été menée afin d'intégrer les préoccupations sociales et les principes de l'ADS+ dans les contrats de services professionnels de moins de 100 000 \$.

En quelques chiffres :

1 680 personnes

qui ont bénéficié de ces services.

1 303 fournisseurs

autodéclarés dans les catégories d'entreprises détenues par les populations issues de la diversité.

Objectif 15

RENFORCER LA GOUVERNANCE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION SOCIALE

15.1 Créer une instance stratégique régionale visant à maximiser la cohérence et la complémentarité des investissements sociaux institutionnels et philanthropiques

- En 2021, la Ville de Montréal, en collaboration avec la Direction régionale de santé publique et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, a mis en place l'Instance stratégique sur les investissements sociaux, qui a pour objectif d'optimiser la cohérence et la complémentarité des investissements sociaux à Montréal. Elle regroupe également les institutions publiques et philanthropiques et les membres de réseaux représentant les organismes communautaires suivants :

- Fondation Lucie et André Chagnon
- Centraide du Grand Montréal
- Fondation Saputo
- Fondation du Grand Montréal
- Secrétariat à la région métropolitaine, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ)
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM).

15.2 Renforcer la gouvernance en itinérance pour la région de Montréal

La Ville a collaboré avec des instances provinciales pour renforcer la gouvernance en matière d'itinérance.

- Divers services municipaux et arrondissements ont contribué à la rédaction du Plan d'action régional en itinérance de la région de Montréal.
- La Ville a été consultée dans le cadre de la rédaction du Plan en santé mentale de la DRSP.
- Un Comité intergouvernemental sur l'itinérance inuite a été créé. Son mandat est de développer une vision commune aux trois paliers de gouvernement et aux personnes représentant la communauté inuite relativement aux actions prioritaires à mener dans la métropole. L'objectif est de prévenir et de réduire l'itinérance des personnes inuites, et de répondre d'une façon culturellement adaptée aux besoins de celles qui se retrouvent malgré tout en situation d'itinérance urbaine.

15.3 Mettre en place une structure de gouvernance régionale en matière de sécurité urbaine

- En septembre 2021, le Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal (CoSSUM) a vu le jour. Coordonné conjointement par la Ville et le ministère de la Sécurité publique, il réunit une dizaine d'acteurs gouvernementaux et institutionnels engagés dans l'amélioration de la sécurité urbaine, en particulier dans la lutte contre les violences armées à Montréal. Le CoSSUM travaille à assurer la complémentarité des actions en sécurité urbaine mises en œuvre sur le territoire et à définir les interventions les plus urgentes à appliquer.

En quelques chiffres :

Cartographie du financement en sécurité urbaine.

12 projets soutenus financièrement dans **10 arrondissements** afin de bonifier ou de consolider des espaces jeunesse, pour un total de **2 M\$**.

Contribution au premier Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée.

Participation à la mise en place d'une chaire de recherche et d'une recherche ouverte en innovation sur la prévention de la violence armée dans la région métropolitaine.

Développement concerté de PIVOT, un projet interprofessionnel ciblant des personnes présentant un risque élevé d'être impliquées dans la violence par arme à feu.

Objectif 16

RENFORCER LE PARTAGE D'EXPERTISE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION AVEC LES GRANDES VILLES DU MONDE

16.1 Déployer le Plan de valorisation de la langue française dans le cadre des actions de la Ville dans les domaines économique, social et culturel et en matière de loisirs

- La Ville contribue à la valorisation de la langue française dans la communauté montréalaise et à l'inclusion en français des personnes nouvellement arrivées dans ses installations et ses espaces (bibliothèques, maisons de la culture, parcs, etc.), notamment par l'embauche d'une commissaire à la langue française.
- Deux conventions avec le ministère de la Langue française ont permis de réaliser des projets de promotion et de valorisation de la langue française.
- La Ville a également organisé la première édition des prix Valorisation de la langue française, qui soulignent la contribution exceptionnelle et les actions mobilisatrices entreprises par des Montréalais et des Montréalaises pour promouvoir et mettre en valeur la langue française.

En quelques chiffres :

10 grands projets

de promotion et de valorisation de la langue française réalisés, dont Des racines pour grandir, le Forum des festivals et une initiative visant à promouvoir et à faire connaître les activités et les lieux importants touchant la culture québécoise francophone aux résidents et résidentes de l'arrondissement d'Outremont (Service de la culture), ainsi que Montréal en affaires et en français (Service du développement économique et Service de l'expérience citoyenne et des communications).

16.2 Renforcer le positionnement de Montréal au sein de relations bilatérales, de réseaux et de forums internationaux agissant sur les problématiques sociales

La Ville assure le rayonnement de la métropole à l'échelle internationale relativement aux enjeux sociaux en participant à des réseaux et à des conférences internationales, notamment :

- Le Sommet des maires sur le vivre ensemble à Izmir, en Turquie;
- La rencontre de la commission permanente Vivre-ensemble de l'Association internationale des maires francophones (virtuelle);
- Une campagne internationale pour souligner la Journée internationale du vivre-ensemble en paix (JIVEP) proclamée par les Nations unies;
- Le projet de coopération Paris-Montréal sur l'itinérance, appuyé par le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Objectif 17

APPUYER LES ORIENTATIONS MUNICIPALES SUR DES DONNÉES PROBANTES

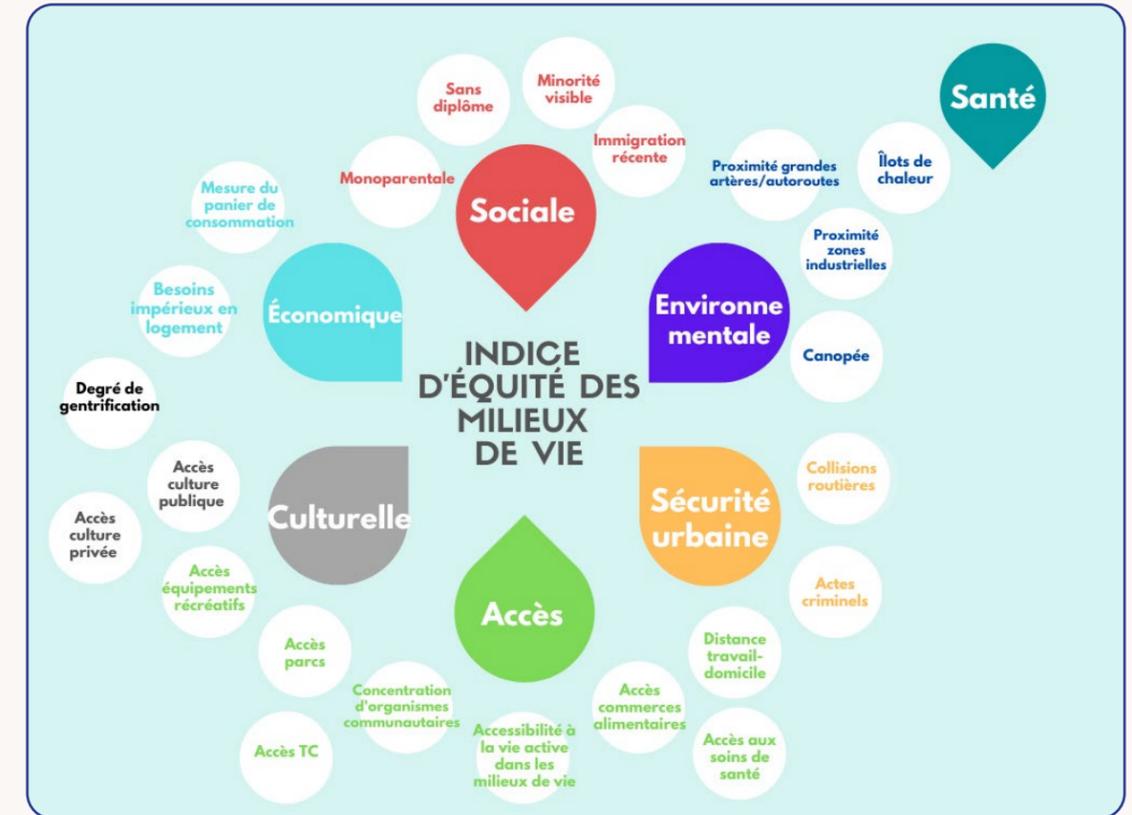
17.1

Concevoir des indicateurs d'impact social et des indicateurs territoriaux

La Division de l'intelligence d'affaires sociale et de l'optimisation (DIASO) a été créée au sein du SDIS pour développer des outils d'analyse de données, aider la Ville à mieux comprendre les iniquités territoriales et améliorer les actions à ce chapitre.

- La DIASO a lancé en juin 2023 son indice d'équité des milieux de vie. Cet indice territorial permet de cartographier les milieux de vie urbains cumulant les vulnérabilités afin d'aider à la priorisation et à la convergence des investissements municipaux. Fruit d'une collaboration intermunicipale et d'une collaboration avec la DRSP, il participe de l'engagement de la Ville de Montréal envers l'équité territoriale, une priorité centrale de Montréal 2030. L'indice d'équité des milieux de vie a déjà permis certaines réalisations significatives, telles que :
 - la priorisation de la séquence de rénovation des bâtiments de compétence locale (ex : chalets de parc);
 - la modulation du soutien pour le budget participatif (ex. : parmi les 17 ateliers citoyens réalisés, 15 l'ont été dans des secteurs repérés grâce à l'indice);
 - la sélection des trois milieux témoins pour l'initiative Quartiers inclusifs et résilients.
- La DIASO a participé à un projet pilote sur la mesure du bien-être mené par Metropolis, l'association mondiale des grandes métropoles, en collaboration avec les villes de Bruxelles et de Barcelone, afin d'explorer l'intégration de la notion de bien-être dans l'élaboration et la mesure des actions municipales. Le projet, qui s'est terminé en juin 2023, a permis d'outiller les villes souhaitant mesurer le bien-être de leur population par l'émission de trois recommandations.

INDICE D'ÉQUITÉ DES MILIEUX DE VIE



En quelques chiffres :

Indice d'équité des milieux de vie :

23 indicateurs

répartis en **6 dimensions de l'équité** (sociale; économique; environnementale; ressources de proximité; culture, sport et loisir; et sécurité urbaine).

5 laboratoires

d'appropriation de l'indice (juillet et août 2023).

53 personnes

formées parmi le personnel professionnel et les gestionnaires, dont **27 personnes ambassadrices** de l'indice dans les services centraux et les arrondissements.

17.2 Produire des données genrées, ventilées et croisées

- Un groupe interservices orienté vers l'acquisition de données intersectionnelles a été mis en place. Il a permis entre autres de mettre en commun des données du recensement de 2021, offrant ainsi un regard unique sur les réalités montréalaises dans une perspective ADS+.
- Le deuxième sondage Écho, le baromètre a été diffusé en juin 2023 auprès de plus de 2 000 personnes immigrantes et non immigrantes à Montréal. Les données, disponibles en 2024, permettront de brosser un portrait comparatif de leurs besoins dans une perspective intersectionnelle, afin de contribuer à leur inclusion et à leur intégration.

Objectif 18

FAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL UN ACTEUR
EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'INCLUSION SOCIALE

18.1 Définir une approche proactive et effective de respect des droits humains basée sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités

La Ville intègre de plus en plus l'approche du respect des droits humains dans ses ententes et ses programmes de financement. Par exemple, cette perspective a été incluse dans :

- Les nouveaux programmes Prévention Montréal et Par et pour les jeunes, ce qui mènera au financement d'initiatives favorisant le respect des droits sur le territoire montréalais;

- Un mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique pour le prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce mémoire fait état des enjeux prioritaires à Montréal en cette matière et souligne l'importance d'utiliser l'ADS+. La Ville y présente ses demandes au gouvernement du Québec pour pouvoir relever adéquatement les défis spécifiques à la métropole et assurer la pérennité des efforts, et rappelle son engagement ferme en matière de défense des droits économiques et sociaux, en lien avec la Charte montréalaise des droits et responsabilités;
- L'entente administrative entre la Ville et le gouvernement du Québec sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité. Cette entente mise sur l'intégration d'une approche basée sur les droits et l'intersectionnalité pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En quelques chiffres :

Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales :

355 projets

soutenus (provenant de **323 organismes** et de **32 tables de quartier**) du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

1 850 postes

associés aux projets ayant bénéficié de cette entente.

660 445
personnes

rejointes.

11,8 M\$

de budget en 2023 (comparativement à **10 M\$** l'année précédente).

18.2 Développer des initiatives transversales et des mesures structurantes de lutte contre les discriminations en tenant compte de l'intersectionnalité et en agissant sur les pratiques institutionnelles

- Les engagements municipaux en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques pour 2022-2023 ont fait l'objet d'une présentation annuelle. Les 12 engagements transversaux et les 31 actions sont répartis en 5 volets et touchent près d'une vingtaine d'unités administratives de la Ville.
 - Le processus de plainte en matière de racisme et de discrimination pour le personnel a été clarifié et communiqué.
 - La Division de l'EDI et du respect de la personne a été créée au Service des ressources humaines. Elle est chargée d'implanter les changements requis en matière d'équité et de respect.
 - Des équipes et des instances de gestion des plaintes ont été formées.
 - Un guichet unique a été mis sur pied pour centraliser le dépôt des plaintes et offrir un accompagnement soutenu pendant tout le processus.
 - La prise en charge des enquêtes pour racisme, discrimination et harcèlement est assurée par la Commission de la fonction publique de Montréal, une instance indépendante.
 - La Politique de respect de la personne de la Ville de Montréal a été révisée. Elle est basée sur une approche de tolérance zéro, la responsabilisation de tous les membres de la communauté municipale et l'obligation d'agir (voir [Ville de Montréal, juin 2023](#)).

- Les gestionnaires et les membres du personnel ont été formés par rapport aux approches antiracistes et antidiscriminatoires.
 - Les cadres ont fait des tournées auprès des équipes, et des activités de sensibilisation du personnel ont été réalisées.
 - Des plans et des comités en matière de diversité, équité et inclusion (EDI) coconstruits avec le personnel des services et des arrondissements ont été mis sur pied et ont fait l'objet d'un accompagnement.
- En ce qui a trait à l'expertise-conseil et à la sensibilisation, le Service des ressources humaines a fourni un accompagnement pour le sondage de mobilisation destiné au personnel et pour la consultation publique réalisée en vue de la sélection de la cheffe ou du chef du SPVM. Pour sa part, le Service de la culture a assuré un accompagnement relatif à la collecte de données.

En quelques chiffres :

250
gestionnaires

sensibilisés lors d'ateliers centrés sur les rôles et responsabilités en matière de respect et d'équité.

1300 cadres

sensibilisés à l'accueil, à l'intégration et à la rétention du personnel issu de la diversité.

220
membres

du personnel du 911 sensibilisés sur les questions de racisme et de discrimination.

18.3 Mettre en œuvre le Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi à la Ville 2021-2023

Voici quelques grands résultats découlant de ce plan :

- Un plan d'action pour la diversification des effectifs policiers a été élaboré et mis en place.
- Des données sur l'embauche et la représentation des femmes, des personnes autochtones, des membres de minorités visibles, des membres de minorités ethniques et des personnes en situation de handicap, par catégories d'emploi, sont publiées sur le portail des données ouvertes.
- Un parcours de formation en EDI a été déployé pour l'ensemble du personnel, avec de nouveaux outils de formation.
- Des spécialistes en acquisition de talents ont été formés par rapport aux risques de discrimination, aux biais et aux différences culturelles.
- Le Service de sécurité incendie a créé un Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, qui a des responsabilités en matière d'attraction et d'intégration en emploi de candidates et de candidats issus de la diversité.
- Le Service de police a créé une Division des partenariats et de la diversité, qui soutient trois réseaux de membres du personnel et un comité de travail sur le recrutement de personnel autochtone.

En quelques chiffres :

1 643 personnes

issues de minorités visibles embauchées à la Ville de Montréal en 2021-2022, ce qui fait passer la représentation totale de ce groupe de **14,4 %** à **17,1 %**.

80 spécialistes

en acquisition de talents formés relativement aux risques de discrimination, aux biais et aux différences culturelles.

18.4 Pérenniser l'ADS+ à travers l'ensemble des pratiques municipales

- En plus des actions en ADS+ présentées au début de ce bilan, le projet Pour une ville ADS+ a contribué à pérenniser cette façon de faire dans les pratiques de la Ville.
 - Un noyau d'expertise en implantation de l'ADS+ a été créé dans cinq unités de la Ville, afin de soutenir l'apprentissage et la collaboration pour mieux lutter contre les discriminations.
 - Le projet contribue à une implantation systémique de l'ADS+ en misant sur l'approche « Outiller, former et renforcer les capacités ».

En quelques chiffres :

5 unités

administratives qui ont adopté un plan d'implantation de l'ADS+ au sein de leurs projets (Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville; Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; Service de la culture; Service de la diversité et de l'inclusion sociale; Service de l'habitation).

CENTRALE 911

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
DAMMYA LOISEAU

AU NOM DE
CENTRALE 911, DU SPVM



EN PHOTO À GAUCHE :
DAMMYA LOISEAU
SUPERVISEURE AUX MODES
OPÉRATIONNELS,
SPVM



LUTTE CONTRE *LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS*

« Centrale 911 est un projet qui vise à filtrer les appels 911.

QUAND ON REÇOIT UN APPEL AU 911, SOUVENT, IL Y A DES BIAIS SYSTÉMIQUES [DE LA PART] DE LA PERSONNE QUI APPELLE, ET ON VEUT FILTRER CETTE INFORMATION-LÀ POUR N'ENVOYER QUE LES FAITS AUX POLICIERS.

Un exemple qui me vient souvent en tête, c'est la dame qui est sur son balcon puis qui voit un groupe de jeunes Noirs dans le parc et qui se dit : « C'est sûrement des membres d'un gang de rue. » Déjà là, ça ajoute quelque chose à la carte d'appel. Si le préposé téléphonique ne se pose pas de questions et inscrit mot pour mot ce qui lui est dit, les policiers arriveront là [prêts à assurer] leur sécurité, tandis que ce sont des jeunes qui, comme tous les autres jeunes, jouent au basket ou bien parlent ou font des blagues.

LES PRÉPOSÉS AUX COMMUNICATIONS D'URGENCE SONT MAINTENANT SENSIBILISÉS AU FAIT QU'IL Y A CERTAINES QUESTIONS QU'IL FAUT POSER, ET QU'IL FAUT POUSSER LE QUESTIONNEMENT ET ÊTRE SÛR DE NE GARDER QUE LES FAITS.

[Il s'agit] de s'assurer que l'appel est vraiment pour un acte criminel, un acte dérangeant ou un acte qui [va à l'encontre des] lois de la ville, et d'avoir le plus d'informations possible pour que les policiers puissent faire leur travail correctement, avec des faits, et de façon juste.

Je pense que c'est comme ça qu'on rend le tout plus inclusif, aussi. Lorsque le policier ne voit pas certains mots dans les rapports d'appel, il ne les prononce pas non plus.

C'est un projet qui va prendre du temps, parce qu'il [exige de] désapprendre certaines façons de faire et de toujours être conscient de ce qu'on doit poser comme questions. Donc c'est en développement, mais déjà on voit beaucoup de retombées.

Les agents, même les préposés aux communications d'urgence, nous ont dit : "Ça fait longtemps qu'on aurait dû avoir ça." Ça leur a permis de s'exprimer sur le sujet, puis de comprendre certaines réalités. Les conversations qu'on a eues en groupe ont été vraiment très formatrices.

MONTRÉAL EST UNE VILLE QUI CHANGE, UNE VILLE EN MOUVEMENT, UNE VILLE MULTIETHNIQUE ET DIVERSIFIÉE, ET ON DOIT SUIVRE.

Moi, en tant que femme noire qui est aussi au service, je crois que j'ai une autre perspective. Je vois des choses que certaines personnes n'ont pas vues, puisqu'elles n'ont pas eu à vivre certaines choses. Je crois que je me devais d'amener mon petit grain de sel dans ces conversations-là pour que tout le monde puisse mieux vivre ensemble. »



18.5 Renforcer la toponymie inclusive au patrimoine municipal

Afin de rendre hommage et d'augmenter la visibilité et la représentation de personnes à risque de vivre des discriminations ou de l'exclusion sur le domaine public de la Ville de Montréal, de nouveaux toponymes ont été adoptés.

18.6 Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'accessibilité universelle visant à améliorer l'accessibilité aux immeubles municipaux pour toutes les personnes

- Une allocation de 3 M\$ par année a été octroyée aux unités administratives de la Ville pour réaliser des travaux en accessibilité universelle sur des bâtiments municipaux.
 - Le suivi et l'accompagnement sont offerts par l'équipe d'expertise-conseil du Service de la gestion et de la planification des immeubles (SPGI) pour une meilleure compréhension et une meilleure intégration de l'accessibilité universelle.
- Une formation bisannuelle sur le design universel et l'application du guide Accessibilité universelle dans les bâtiments municipaux a été offerte aux gestionnaires immobiliers du SGPI, et une marche exploratoire a été réalisée lorsque possible.

En quelques chiffres :

21 nouveaux toponymes

associés à des femmes, des communautés autochtones, des personnes racisées, des personnes ayant une limitation fonctionnelle ou des communautés LGBTQ2+ adoptés du 1er janvier 2021 au 1er juillet 2023.

9 bâtiments

ayant fait l'objet de plans et devis ou de travaux en 2021-2022.

85 gestionnaires

immobiliers du SGPI formés par rapport au design universel et à l'application du guide Accessibilité universelle des bâtiments municipaux.

VIENS JOUER *DEHORS*

UNE HISTOIRE
DE SUCCÈS

MISE EN LUMIÈRE PAR
LE TÉMOIGNAGE DE
EVELYNE CHICOINE, CAROLINE
JACQUET ET AURÉLIE NOËL

AU NOM DE
ARRONDISSEMENT DE MERCIER-
HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET DU
COMITÉ DE SURVEILLANCE LOUIS-RIEL



ACCÈS INCLUSIF AUX *SPORTS ET LOISIRS*

« Viens jouer dehors, c'est un projet de prêt d'équipement sportif et de plein air qui a comme objectif de donner accès à cet équipement aux citoyens et citoyennes de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il y a huit chalets de parc dans l'arrondissement où les gens peuvent emprunter [ces objets], autant en hiver qu'en été », explique Evelyne Chicoine.

L'équipement comprend entre autres des vélos sans pédales, des ballons de soccer et de basketball, des raquettes à neige, des patins et des skis de fond.

« La première grosse barrière qu'on voulait retirer, c'était celle de l'accès, donc le prêt du matériel est complètement libre et gratuit dans les parcs », précise Caroline Jacquet.

Evelyne Chicoine souligne : « On n'a pas besoin de faire de réservation ou de s'identifier. C'est vraiment sur la base de la confiance qu'on fait ces prêts d'équipements.

Chacune des personnes qui vient profiter de l'activité physique et du plein air peut trouver [de l'équipement], peu importe son origine, son âge et tous les différents facteurs de la diversité.

EN PHOTO À GAUCHE :

EVELYNE CHICOINE
CHEFFE DE DIVISION, SPORTS ET
LOISIRS, ET PORTEUSE DU DOSSIER
ADS+ À L'ARRONDISSEMENT DE MER-
CIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

CAROLINE JACQUET
AGENTE DE RECHERCHE, DIRECTION
DE LA CULTURE, DES SPORTS,
DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT
SOCIAL, ARRONDISSEMENT DE
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

LÉA ROSE BOUDREAU
COMITÉ DE SURVEILLANCE
LOUIS-RIEL



CE PROJET ÉMANE DE LA VOLO- NTÉ DE PERMETTRE À TOUTE PERSONNE DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE PLEIN AIR DANS LES PARCS.

Une des choses qui le distinguent, c'est l'intégration des organismes du milieu dans le déploiement du projet. On voulait s'assurer qu'il réponde bien à la réalité des différents secteurs.

Par exemple, en hiver, on a des équipements qui sont assez onéreux, comme des raquettes et des patins. L'accès à ces équipements-là est beaucoup plus limité, ça peut être un frein à la pratique de l'activité physique et du plein air. **Ce projet permet de donner le goût de faire certaines activités aux gens qui n'ont pas accès à l'équipement et qui n'ont jamais pu essayer.** »

Aurélie Noël, coordonnatrice du Comité de surveillance Louis-Riel, note : « Il y a souvent des nouveaux arrivants dans le quartier qui viennent [nous voir], c'est leur premier hiver et on est les premiers à leur expliquer comment s'habiller.

Une fois, aussi, il y a des ados qui sont arrivés presque à la dernière minute de la période de prêt, et je leur ai dit : "Allez-y, [prenez l'équipement,] mais revenez demain matin." Et ils sont revenus [le lendemain avec les équipements]. **Ça m'a fait plaisir parce que ce n'est plus des ados qu'on voit devant la télé ou devant les écrans, c'est des ados qui bougent. J'ai vraiment trouvé cela très sympathique.** »

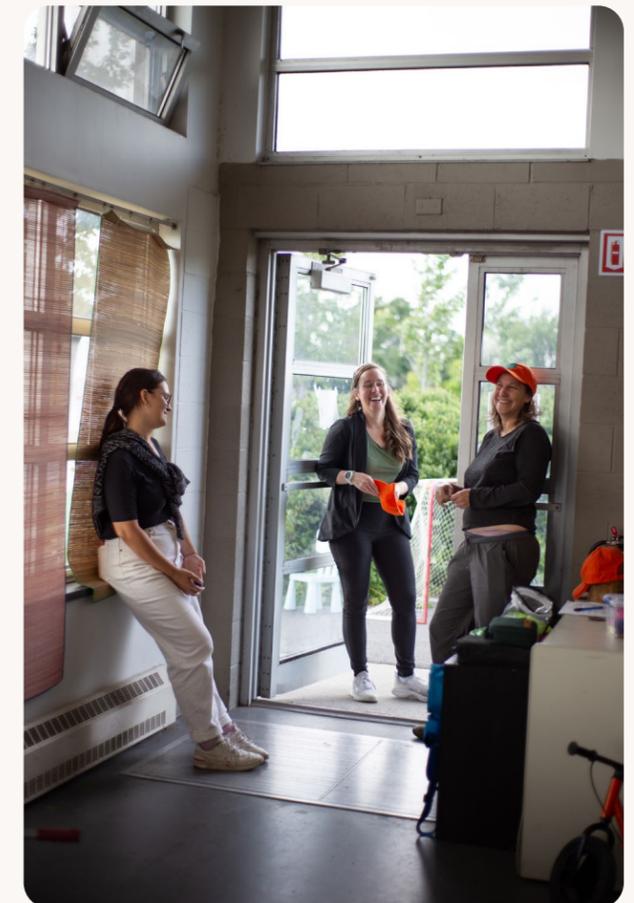
Evelyne mentionne : « L'objectif avec ce projet-là, c'était de retirer le maximum d'obstacles [à la pratique d'activités], par exemple en retirant la notion d'équipement pour filles et d'équipement pour gars, toute cette conception [voulant] qu'il y ait des activités pour filles ou des activités pour gars uniquement. Déjà, on considère qu'on offre cette accessibilité.. »

« Donc, on n'allait pas mettre des patins roses ou des patins bleus! » *ajoute Caroline.*

Evelyne conclut : « **La Ville de Montréal, par le biais de ses différents programmes et de sa vision stratégique, vient orienter nos actions.** [Elle] a une vision très claire et des outils qui sont mis à la disposition des arrondissements.

Je me rappelle qu'on avait demandé l'avis des gens lors des journées d'initiation. Ce qui ressortait vraiment, c'était : "On a besoin de faire sortir nos enfants, merci d'avoir mis en place cette initiative-là, car les jeunes ont besoin de bouger!"

C'EST BON POUR LE CORPS ET C'EST BON POUR L'ESPRIT : CES COMMENTAIRES SONT REVENUS SOUVENT. »



Objectif 19

REHAUSSER L'EFFICIENCE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT VISANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES

19.1 Maximiser les répercussions des programmes de financement en optimisant les pratiques

- Chaque année, la Ville soutient financièrement plus de 500 organismes. Le budget consacré à ce poste est passé de 24 410 100 \$ en 2021 à 32 252 700 \$ en 2022, une augmentation de 22 %.
- Dans une optique d'amélioration et d'optimisation, la Ville a revu plusieurs de ses pratiques pour tendre vers des programmes de soutien financier pluriannuels et offrir un accompagnement au développement et à l'évaluation de projets, afin de mieux mesurer les répercussions des investissements. À titre d'exemple, elle a lancé en 2021 le fonds Diversité et inclusion sociale en faveur des enfants et familles vulnérables (Fond ensuite intégré à Prévention Montréal en 2023).
 - Les investissements ont permis de soutenir sur trois ans (2021-2023) de nombreux projets qui favorisent le développement du plein potentiel des enfants et des jeunes et la qualité de vie de leur famille.
 - De la formation et de l'accompagnement ont été proposés aux organismes régionaux pour faciliter leur compréhension de l'ADS+ et son application au sein de leurs projets.

En quelques chiffres :

Fonds Diversité et inclusion sociale en faveur des enfants et familles vulnérables :

4,1 M\$ investis sur trois ans dans des projets régionaux.

4,7 M\$ investis sur trois ans dans des projets locaux.

144 organismes soutenus.

210 projets réalisés.

403 000 personnes rejointes.

1 129 postes soutenus.

3 webinaires et 3 ateliers ADS+ offerts, regroupant 60 professionnels et professionnelles de 25 organismes (personnes chargées de projets, directeurs et directrices, coordonnateurs et coordonnatrices, etc.).

15 organismes régionaux qui ont bénéficié de rencontres individuelles avec une consultante ADS+.



CONCLUSION

Le Plan Solidarité, équité et inclusion est un pilier essentiel de la relance sociale inclusive dans laquelle la Ville de Montréal et ses partenaires sont engagés. Il appelle à conjuguer les forces de l'ensemble des équipes, proposant ainsi une vision intégrée des actions municipales auprès des populations vulnérables. Il contribue également à renforcer l'important réseau de partenaires avec lesquels la Ville collabore activement pour faire face aux enjeux sociaux touchant la communauté montréalaise.

Le bilan exposé dans les pages précédentes n'est pas une évaluation. Il s'agit plutôt d'un aperçu des avancées et des tendances en vue de la réalisation des résultats escomptés. La nature évolutive des enjeux et des solutions nécessite une souplesse dans l'intervention; certaines actions pourraient donc avoir évolué, d'autres ont pu être remplacées ou bonifiées. Afin qu'ils soient en phase avec les besoins et le contexte, les efforts de la Ville de Montréal s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue – d'où l'importance d'une reddition de compte vivante et participative. Tout cela contribue à la réalisation des actions et à l'atteinte des objectifs du Plan SEI 2021-2025, à l'horizon de Montréal 2030.

Un dialogue constructif autour des cinq grandes ambitions, déclinées en 71 actions détaillées dans le Plan SEI, aura lieu lors du deuxième grand rendez-vous SEI, prévu à l'automne 2023. Cette rencontre offrira une nouvelle occasion à la Ville de se montrer à l'écoute et de poursuivre une conversation déjà bien entamée avec l'écosystème montréalais de partenaires communautaires, institutionnels et philanthropiques. La contribution de ces derniers est essentielle : elle assure un partage constant des connaissances et permet d'apporter en continu les ajustements nécessaires pour assurer des réponses adaptées au contexte changeant.

Le bilan 2021-2023 montre bien l'engagement profond de la Ville de Montréal pour une transformation sociale inclusive. Sa détermination s'ancre dans la vision d'une métropole solidaire, équitable et inclusive qu'elle compte partager sans relâche, afin de maximiser les efforts en cours, mais aussi ceux à venir.

Annexe

UNITÉS ADMINISTRATIVES ET PARTENAIRES ENGAGÉS DANS LE PLAN D'ACTION

VILLE DE MONTRÉAL

19 arrondissements
Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques
Bureau de la transition écologique et de la résilience
Bureau des relations gouvernementales et municipales
Service de l'approvisionnement
Service de l'environnement
Service de l'expérience citoyenne et des communications
Service de la gestion et de la planification immobilière
Service de l'habitation
Service de l'urbanisme et de la mobilité
Service de la culture
Service de la diversité de l'inclusion sociale
Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle – Laboratoire de l'innovation urbaine de Montréal
Service de police
Service des grands parcs, du mont Royal et des sports
Service des ressources humaines
Service du développement économique

Conseil des Montréalaises
Conseil interculturel de Montréal

PARTENAIRES

Ministères

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Ministère de la Langue française
Ministère de la Sécurité publique
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Secrétariat à la région métropolitaine

Fondations philanthropiques

Centraide du Grand Montréal
Fondation du Grand Montréal
Fondation Lucie et André Chagnon
Fondation Mirella et Lino Saputo

Institutions et organismes communautaires

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Direction régionale de santé publique de Montréal
Coalition montréalaise des tables de quartier
Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux
Bâtir son quartier
Broccolini
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Cégep Marie-Victorin
Centre d'action bénévole de Montréal
Fonds immobilier de solidarité FTQ
Institut de développement urbain du Québec
New Market Funds
Office municipal d'habitation de Montréal

PARTENAIRES

Prével

Société d'habitation et de développement de Montréal

Société de développement Angus

Société de transport de Montréal

Société locative d'investissement et de développement social

Union des municipalités du Québec

Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant

Université de Montréal

La Ville collabore avec plus de **550 organismes communautaires et de nombreuses institutions**, qui contribuent à faire de Montréal une ville solidaire, équitable et inclusive.

BILAN DE MI-PARCOURS

2021 À 2023

PLAN SOLIDARITÉ,
ÉQUITÉ ET INCLUSION
2021-2025

Montréal 